Vie féminine...

Le budget alimentaire d'une famille peut être réduit de moitié

Selon l'Association des consommateurs du Canada, on peut réduire de presque la moitié le budget alimentaire d'une famille.

L'Association publie en détails deux listes d'épicerie devant pourvoir aux besoins dune famille; la première coûte $18.62 et la seconde $34.87.

La plus économique des deux listes équivaut en valeur nutritive à la plus coûteuse mais elle se compose surtout d'aliments portant la marque spéciale du magasin, de coupes économiques de viande, et d'un choix varié d'autres articles à bas prix.

Les achats ont été faits d'après le Guide alimentaire du Canada, publication du Ministère de la santé nationale, que l'on peut se procurer facilement.

On avait omis sur ces listes les articles d'usage courant, achetés plusieurs semaines à l'avance, comme le sucre, et certains produits de luxe, comme les boissons gazeuses.

Voici quelques points de comparaison entre les deux listes d'achats; pour des quantités équivalentes d'aliments:

Lait écrémé en poudre, $1.22 — lait homogénisé à la pinte, $3.92.

Jus de pomme vitaminisé et jus de tomate, .85; jus d'orange et jus de pamplemousse, $1.57.

Pommes fraîches et bananes, pêches en conserve et pruneaux, $1.46; poires fraîches et raisin, pêches en conserve et salade de fruits, $3.27.

Pommes de terre en sac, .56; pommes de terre lavées et instantanées, pommes de terre frites congelées, $1.65.

Carottes, céleri, navet, courge et chou, maïs en crème de première qualité, petits pois et haricots, $1.69; carottes, broccoli, chou-fleurs, laitue et tomates, maïs en grains, petits pois et haricots, $3.35.

Riz naturel et farine d'avoine instantanée, .79; céréales, riz instantané et farine d'avoine instantanée en boîte $2.21.

Deux livres de margarine et 8 onces de beurre, .85; 2 1-2 livres de beurre, $1.68.

Boeuf roulé, épaule de porc, boeuf haché, saucise manufacturée par le magasin, foie de porc, filets de morue congelés et oeufs de grosseur moyenne, $6.06; bifteck, côtelettes de porc, boeuf haché, saucisse de marque reconnue, foie de veau, pétoncles congelés et oeufs de première grosseur, $8.66.

Huile végétale, mélasse, marmelade, thé, café instantané manufacturé par le magasin et lait glacé, $4.00; huile d'olive, sirop d'érable, confiture de marque reconnue et thé en sachets, café instantané de marque reconnue et crème glacée, $5.50.

"Mangez bien et rajeunissez"

(Par Raymond Barbeau)

Raymond Barbeau, qui jusqu'ici était bien connu pour ses idées séparatistes, s'est spécialisé depuis quelque temps dans le domaine de l'Alimentation naturelle. Il public, pour la première fois un ouvrage sur ce sujet, ouvrage dans lequel on retrouvera son dynamisme d'éducateur, sa serve et sa simplicité.

Dans "Mangez bien et rajeunissez", Raymond Barbeau offre les techniques modernes de revitalisation et les moyens efficaces de retrouver l'énergie, la vitalité, la jeunesse.

"Mangez bien et rajeunissez" n'est pas un simple résumé de connaissances sur l'Alimentation naturelle. On y trouvera l'expérience personnelle d'un homme ruiné par la maladie qui a recouvré sa santé grâce à des méthodes naturelles et efficaces. Ce sont justement ces recettes que Raymond Barbeau a tenu à publier.

Dans "Mangez bien et rajeunissez" l'auteur nous offre un résumé de tout ce que l'on doit savoir sur l'alimentation courante: ses dangers, ses poisons, ses terribles conséquences. Il fallait une certaine dose de courage pour s'attaquer au sujet. Raymond Barbeau l'a fait et a réussi à produire un exposé à la portée de tous. On y trouvera une multitude de conseils utiles à quiconque désire développer au maximum ses forces physiques ainsi que ses capacités intellectuelles et psychologiques.

"Mangez bien et rajeunissez" offre des moyens pratiques de supprimer la souffrance, la faiblesse, les habitudes néfastes et ouvre la voie à la joie de vivre.

"Mangez bien et rajeunissez" sera une révélation pour vous. Ce livre peut changer votre vie! Il est en vente à la Librairie Schola à $1.50 ou à l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, de la Gauchetière, Montréal.

Deux gagnantes pour l'Alberta



Deux jeunes filles de l'Alberta qui s'étaient inscrites au Concours de couture Singer ont remporté des premiers prix. Coïncidence exceptionnelle, toutes deux viennent du même village. On voit ci-dessus, tenant en mains le chèque qui leur a été remis (et dont la valeur totale est de $2,250.00) pour leurs efforts et modelant des vêtements de leur confection: Cathy Sikora, 13 ans, de Calmar, Alberta; Muriel Dupuis, 18 ans, de Pakenham, Ontario; Carol Thomas, 11 ans, de Calmar également.

Un livre de cuisine canadienne

Les confiseries Laura Secord et l'Association canadienne des économistes ménagères ont allié leurs ressources pour célébrer le Centenaire du Canada en compilant une collection unique de recettes canadiennes. Le "Livre de cuisine canadien de Laura Secord" sera publié en français et en anglais par McClelland and Stewart au début de novembre.

Les confiseries Laura Secord, société commerciale canadienne existant depuis 53 ans et qui s'intéresse vivement aux questions gastronomiques, furent les premières à envisager de commanditer un livre complet sur la cuisine canadienne à titre de projet pour le Centenaire. Par pure coïncidence, l'Association canadienne des économistes ménagères demanda à cette maison si cela l'intéresserait de commanditer son propre projet, le premier livre de cuisine canadien vraiment complet.

Assurées du soutien enthousiaste de Laura Secord Company, les représentantes de l'ACEM recueillirent des recettes canadiennes authentiques de tous les coins du pays. Des équipes d'économistes ménagères professionnelles passèrent presque une année à rechercher, à essayer et à perfectionner des recettes pour s'assurer qu'elles satisfont toutes à leur norme élevée quant à la qualité.

Le résultat de cette collaboration est un livre de cuisine pas comme les autres. Des notes très intéressantes, sur l'origine ethnique et historique de chacune des recettes triées sur le volet, contribuent à notre connaissance du fond social canadien. Réalisé par M. Frank Newfeld, l'un des plus éminents metteurs en pages du Canada, ce livre contient des photographies distinctives en quatre couleurs, ainsi que des dessins en noir et blanc, spécialement commandés pour compléter le texte Les qualités exceptionnelles des denrées alimentaires naturelles canadiennes sont expliquées par des expertes en la matière. Les mesures et la terminologie canadiennes assurent des résultats entièrement satisfaisants dans la préparation de ces recettes.

Le "Livre de cuisine canadien de Laura Secord" prouve de manière concluante qu'il existe une cuisine canadienne . . . et que les Canadiens ont créé certains des mets les plus délicieux et les plus originaux qui soient dans l'art culinaire universel.

Les bébés "gonadotropine"

PARIS — Le traitement hormonal suiv par Mme Cwikielnik, qui vient de donner naissance, à Boston, à des septuplés, dont auncun n'a survécu, semble être celui inventé par le professeur suédois Gemzell, la "Gonadotropine", cause, depuis 1965, de nombreuses naissances multiples, notamment en Suède et en Belgique. Ce "coup de pouce" donné à la nature, s'il s'est révélé remarquablement efficace en médecine vétérinaire, a donné, chez les humains, des naissances prématurées, et rares sont les bébés "gonadotropine" qui ont pu être sauvés.

En mars de cette années, Mme Verhaege de Naeyer, de Bruxelles, qui avait suivi ce traitement, mettait au monde des septuplés dont aucun n'a survécu.

Quintuplés naturels

Par contre, les chances de survie de quintuplés "naturels" sont bien meilleures. Après les célèbres quintuplées Dionne, du Canada, qui ont ouvert la série, on a enregistré, surtout ces dernières années, de nombreuses naissances similaires dans plusieurs pays du monde: les Fischer aux Etats-Unis, les Diligenti en Argentine, les Matangua au Mozambique, et d'autres encore en Equateur, au Brésil, en Nouvelle-Zélande. En France des quintuplés sont nés à Toulouse en 1957 et, tout récemment à Colombes, banlieue parisienne, sans parler des récents quadruplés de Versailles, mais tous n'ont pas survécu.

Les chances pour qu'une femme donne naissance à des quintuplés sont d'une sur 42 millions. Elles sont bien entendu beaucoup plus faibles en ce qui concerne des septuplés. Il semble bien qu'il y ait une limite fixée par la nature qu'on ne saurait dépasser sans risque. Rappelons que la "gonodotropine" est interdite en France.

Pour le Centenaire

Des noces à la manière de nos ancêtres

Il paraît que plusieurs mariées du Centenaire tenteront de donner à leur mariage le même ton que les noces de 100 ans passés. Le comité d'organisation du Centenaire pour l'Ontario rapporte que bon nombre d'informations au sujet de la mode de cette époque ont été demandées et qu'on s'empresse de les fournir.

La future mariée qui désire s'habiller dans un style 1867 peut choisir une robe longue en peau de soie, à large cerceau, recouverte d'une dentelle qui forme la traîne. L'encolure sera probablement large et garnie d'un collet de dentelle. La taille ajustée surplombera une jupe en forme de gâteau de noces sur laquelle on aura cousu des petites boucles bleues pour retenir la dentelle.

La robe à tournure serait de style basque à l'avant, avec une jupe drapée liée à l'arrière en gros bouillons. Un bouquet de fleurs ou une énorme boucle agrémentait habituellement l'arrière.

Les fleurs d'orangers étaient bien en vogue à cette époque. Le voile, pour sa part, descendait jusqu'au bord de la robe ou de la traîne. Un bonnet victorien confectionné de dentelle et retenu nonchalamment sous le menton pouvait aussi être choisi pour remplacer le voile.

La mariée de taille forte pouvait tenir en main une gerbe de callas tandis que la jeune mariée plus délicate préférait un petit bouquet placé à cet usage. Une gerbe avec banderolles jusqu'au plancher était portée avec la robe à tournure.

La mousseline était un tissu très populaire pour les mariages à la campagne et les bouquets étaient de marguerites, de lilas blancs, de roses blanches ou de fleurs de pommiers.

Le blanc prédominait, mais quelques jeunes filles, plus osées portaient une robe de soie grise, ou de taffetas rose ou mauve. Toutefois le mauve était considéré comme étant la couleur des célibataires et le rose comme leur dernière porte de sortie.

Les cheveux étaient portés lisses avec une séparation sur le dessus de la tête et retenus en chignon à la nuque, à moins que la mariée ne jouisse d'une chevelure ondulée. Elle les portait alors en forme de saucissons de chaque côté de la figure.

Au lieu de quitter l'église en limousine, les époux prenaient place dans un carosse qui les conduisait à l'endroit de la réception.

Les mariées du Centenaire qui ont choisi de faire des noces à la façon de nos ancêtres sauront certes épater tous les invités.

Avec les Suédoises et les Norvégiennes

Les Françaises nées en 1965 peuvent vivre jusqu'en 2040...

NATIONS UNIES — La population mondiale a atteint le chiffre record de 3,285,000,000 de personnes à la mi 1965, soit une augmentation de 65 millions en un an, ou 180,000 personnes par jour.

Cette augmentation est due à la fois à l'accroissement des naissances et à l'allongement de la vie dans les pays les plus développés, note l'annuaire démographique des Nations unies (1965) qui vient d'être publié au siège de l'ON.

Les filles nées en 1965 (et depuis) en France, en Suède et en Norvège sont les êtres humains qui peuvent avoir la plus grande espérance de vie, soixante-quinze ans en moyenne, un nouveau record de longévité, contre 71 ans pour les garçons.

L'Europe est le continent où l'espérance de vie est la plus grande. Elle est inférieure à 40 ans dans certains pays d'Afrique et inférieure à 45 ans dans la plupart des pays d'Asie.

Haute fertilité

Par contre c'est en Afrique que l'on trouve des zones "haute fertilité" au Soudan (52 naissances par mille habitants), au Tchad (46), en République Centre-Africaine (48), au Niger (52), au Mali (61), en Haute Volta (50) et en Guinée (62), le record mondial.

Une autre zone de "haute fertilité" traverse l'Amérique latine du Mexique au Brésil.

Le taux de natalité le plus bas est celui de a Hongrie (13 naissances par mille habitants). Le taux de natalité de l'Europe de l'Est est inférieur à la moyenne (19 par mille habitants) de l'ensemble du continent européen.

Ce rapport note une augmentation considérable de la population urbaine: 1,500 villes de plus de cent mille habitants, dans le minde, soit deux fois plus qu'il y a dix ans.

Tokyo demeure la plus grande ville du monde avec 8,901,341 habitants, suivie de New York, 7,989,000 habitants. Ce dernier chiffre montre une diminution d'environ cent mille personnes de la population new-yorkaise par rapport à 1963.

Si l'on considère les populations de l'ensemble de l'agglomération urbaine New York est en tête avec 11,260,000 habitants, suivie de Tokyo 10,654,000 habitants Londres 8,186,830, Paris 7,-369,387, Buenos Aires 7,000,00, Los Angeles 6,674,000, Chicago 6,591,000, Moscou 6,423,000.

Ces chiffres sont ceux de 1965. L'annuaire démographique de l'ONU ne contient pas de renseignements concernant la population de la Chine continentale.

Le taux de la mortalité a continué de baisser entre 1960 et 1964: seize décès par mille habitants contre dix-huit, dix ans plus tôt.

Pour la première fois l'annuaire démographique de l'ONU contient la statistique des naissances illégitimes dans le monde.

En Europe c'est l'Islande qui vient en tête avec 27.3 naissances illégitimes sur cent naissances en 1963, suivie de la Suède avec 13.1. La France est dans la moyenne avec 5.9 naissances illégitimes pour cent naissances en 194.

Le record mondial, selon l'annuaire démographique de l'ONU, est atteint avec 92.4 naissances illégitimes sur cent par le territoire portugais de Saint-Thomas et de l'île de Principe en Afrique occidentale.

Un cadeau de Noël de $100,000

NEW YORK — Si vous rêvez d'un Noël tout blanc, le Père Noël peut réaliser votre rêve, moyennant $100,-000 — et sans que vous ayez à pelleter la moindre neige.

En effet, le magasin à rayons Neiman-Marcus, de Dallas, offre cette année une pente de ski artificielle de 12 pieds de long par 25 pieds de large, moyennant la bagatelle de $100,000. Ceci n'est qu'un échantillon parmi les milliers de suggestions de cadeaux offertes par les catalogues des grands magasins américains.

Une compagnie londonienne, Frederick Corringe Ltd., a décidé de suivre le mouvement, et a fait parvenir 311,000 catalogues contenant des suggestions pour cadeaux de Noël, entre autres des cornemuses écossaises à montures d'argent, au prix de $483.50.

La firme Neiman-Marcus suggère des baignoires jumelles — pour "lui" et "elle", recouvertes de marbre et munies de robinets d'or, a $4,800 la paire ..

Au rayon des jouets, Schwarz offre une salle de bain avec douche qui fonctionne réellement, proportionnée aux dimensions d'une poupée d'environ 8 pouces — $8.95.

La compagnie Spencer Gifts a mis à l'étalage un poste de radio gros comme un dé à coudre, pour $1.98. De son côté, Hammacher offre un poste de télévision de 3 pouces, pour $150.

LONGUE VIE

Entre 1931 et 1932, la moyenne de vie des Canadiens a augmenté de huit ans pour les hommes et douze ans pour les femmes.

VIENT DE PARAITRE

"Savoir s'habiller"

Couturier canadien, d'origine française, Jacques de Montjoye, nous fait part de ses réflexions sur la mode. Après avoir été longtemps un sujet de conversation réservé aux réunions féminines, la mode est devenue, en même temps qu'une industrie florissante, la préoccupation d'hommes d'affaires qui misent sur elle comme sur un tableau de bourse.

Jusqu'où remonte l'histoire de la mode? L'auteur qui a été modéliste d'une maison de couture à Paris, nous fait partager la fièvre d'une première de collection, fièvre qui engendrera les visions déformées ou réalistes de la mode nouvelle. La femme soucieuse de son élégance s'interroge et hésite. Doit-elle accepter d'emblée les dictats de Paris, Londres ou New York? Sacrifier sa personnalité pour être "dans le vent"? Vingt ans passés dans la couture au contact d'une clientèle où se côtoient l'employé et la femme d'un milieu "très huppé", ont initié Jacques de Montjoye aux secrets de la psychologie féminine.

Tout en donnant l'impression de dialoguer, il cherche à aider la femme à se mieux connaître au moral comme au physique et à s'habiller en donnant d'elle-même une image à la fois juste et flatteuse. Il reprend, à l'aide de schémas, un thème qu'il a développé au cours d'une émission féminine à la télévision qui fut fort appréciée: comment choisir la meilleure ligne ou la meilleur coupe de vêtement, en fonction de sa silhouette. Il traite aussi des couleurs et de. l'âge. Et ses suggestions pour vous habiller, où, quand et comment, sont inspirées par les besoins de la vie canadienne. à mi-chemin entre un certain rigorisme européen, et un sens du confort très américain.

"Savoir s'habiller" par Jacques de Montjoye est en vente au prix de $1.00 à la Librairie Schola. Distributeur: La Compagnie de Distributions de La Patrie, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Déclaration d'ouverture...

(suite de la page 1)

sais fort bien que les Lois scolaires jusqu'ici ne nous ont pas permis de faire de l'enseignement en français, mais depuis deux ans, l'Académie de l'Assomption et le Collège Saint-Jean ont la permission d'enseigner à leur discrétion en français de la 10e à la 12e année. Même le Département d'Education leur permet de passer l'examen d'immatriculation au Grade XII en français, pour les études sociales et le latin. Nous avons donc rempli la condition de la conférence canadienne au sujet de la deuxième langue. Espérons que d'ici peu le privilège accordé aux élèves de ces deux écoles privées sera disponible à tous les Albertains qui auront l'habileté et le désir d'en profiter.

En pratique maintenant, à quoi devons-nous nous attendre d'un élève qui a passé sa dixième, onzième et douzième année dans une institution bilingue, telle que je vous l'ai décrite?

Je me permets de vous rapporter les résultats des examens du Grade XII, au Collège Saint-Jean, en juin 1966. Ces examens, comme vous le savez, sont corrigés par le Département d'Education et constituent la condition d'entrée à l'université. André Garcau a obtenu les plus hauts points en français de la province, soit 100%, 89% en études sociales, et 81% en latin. Daniel Poulin obtenait 93% en chimie, un autre élève du collège obtenait 81% en physique, 82% en mathématiques, un quatrième obtenait 87% en anglais.

Vous conviendrez avec moi que ces résultats n'indiquent pas que les élèves canadiens-français qui étudient les deux langues se trouvent dans une position inférieure aux autres élèves qui n'apprennent que l'anglais.

Je veux maintenant vous lire une lettre qui a été adressée par Nos Seigneurs les Evêques au Révérend Père Arthur Lacerte et qui a été publiée dans La Survivance de la semaine dernière:

"Cher Père Recteur,

A l'occasion de la réunion des évêques de l'Alberta (Conférence Catholique de l'Alberta), tenue à Saint-Paul, Alberta, le 27 septembre 1966, les évêques par voix unanime, ont voté d'offrir des félicitations les plus chaleureuses au Collège Saint-Jean pour la contribution notable faite à la cause de l'éducation dans la province par la Faculté d'Education.

Il me fait grandement plaisir de vous faire part de cette résolution de tous les évêques de l'Alberta.

A. Jordan, O.M.I.,
Archevêque d'Edmonton."

Cherchons un peu les raisons qui ont poussé nos évêques à accorder, par un geste si extraordinaire, leur approbation au travail du Collège bilingue d'Education. Il y a cinq ans, le Père Arthur Lacerte, de concert avec les dirigeants de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, constatait le nombre trop restreint de maîtres et de maîtresses bilingues en Alberta et il entreprit des démarches auprès de l'Université Laval de Québec, démarches qu'il poursuivit ensuite auprès du Département de l'Education de l'Alberta et de l'Université de l'Alberta.

Ces démarches avaient pour but d'établir un cours d'éducation qui permettrait de préparer les instituteurs et les institutrices francophones dont nos écoles bilingues ont tellement besoin. A la suite de nombreux pourparlers de la part du recteur du collège et du comité de l'A.C.F.A., le collège peut offrir, depuis trois ans, un cours d'éducation, en collaboration avec l'Université de l'Alberta. Ce cours de deux ans est officiellement reconnu, tant par l'Université que par le Ministère de l'Education.

Une partie de l'enseignement au Collège se fait en français dans une atmosphère française. Il y a trois ans, le Collège d'Education recevait 18 élèves. Les 18 ont passé tous leurs examens sans difficulté à l'université durant leur troisième année et un certain nombre finissent maintenant leur quatrième année pour leur degré de bachelier. Je répète, 100% de ces élèves au Collège d'Education ont réussi, sans perdre le moindrement de temps, à se qualifier pour l'enseignement en Alberta. Ils ont de plus une facilité en français qu'ils n'auraient jamais acquise ailleurs et de fait un certain nombre ont pu se trouver un emploi, à temps partiel, tout en complétant leur dernière année: Ils ont enseigné le français dans certaines écoles anglaises de la ville.

En septembre cette année, le Collège Saint-Jean ouvrait son "Junior College". L'Université de l'Alberta lui permet d'enseigner les sujets de la première année d'université avec plein crédit pour les élèves qui réussissent leur cours. Le Collège donne donc, à part du cours d'éducation, des lours en histoire, en chimie, en physique, en français, en anglais, en géographie, en psychologie, en économie, identiques au cours donnés à l'université. Une partie de l'enseignement se fait en français. Onze élèves prennent le cours de chimie 230 du Père Blackburn, 5 le cours de physique 200 du Père Desmarais.

Mes deux fils suivent ces cours au Collège Saint-Jean ainsi qu'un cours de biologie à l'université. La classe de biologie compte 250 élèves; vous pouvez facilement vous imaginer que les Pères Desmarais et Blackburn peuvent beaucoup plus facilement réussir avec leur petit nombre d'élèves que le professeur de biologie à l'université avec ses 250 élèves.

Et voilà! Je vous ai fait entrevoir une façon d'obtenir facilement et sûrement une éducation universitaire. La transition du High School à l'université est fatale pour un grand nombre d'élèves. Pourquoi prendre des chances, surtout si en surplus vous pouvez développer votre français pendant une autre année ou deux.

Je m'excuse, mes jeunes amis, de vous avoir parlé si longuement; il fallait tout de même vous indiquer les vastes nécessités de notre province au point de vue intellectuel et de formation professionnelle ainsi que les moyens dont vous disposez pour y parvenir. Les responsables sont ici présents — voyez à leur en parler.

Mesdames, Messieurs, mes chers jeunes, il me fait plaisir de déclarer officiellement ouvert, le Congrès provincial de l'A.C.F.A. de 1966.

Allocution de Me Gravelle...

(suite de la page 1)

20,000 jeunes d'expression française.

Réalisez-vous qu'en terme de syndicat c'est une force terrib.e? Réalisez-vous que si vous êtes unis, que si vous êtes groupés, vous êtes capables d'obtenir énormément?

Vous avez parlé, cet après-midi, d'association. Je sais qu'actuellement, il n'existe pas d'association de jeunes: vous êtes éparpillés dans des groupes, des institutions.

Je pense, moi, que vous devez envisager immédiatement la formation d'un organisme provincial, mais à partir des cadres que vous avez actuellement, c'est-à-dire la paroisse, de même que l'école. Vous avez des Conseils d'étudiants, pourquoi pas ne pas envisager la fusion de ces Conseils d'étudiants, également créer des associations ou des groupements d'associations dans vos paroisses. Pourquoi? Pour échanger vos idées.

Les 2 objectifs d'une association

Il y a en cela deux objectifs à retenir: le premier, c'est celui de se resserrer les coudes un peu, de voir que notre collectivité est vraiment vivante, et la deuxième, c'est de vous former. Cet élément de formation est extrêmement important, je pense. Vous allez vivre en tant que citoyen dans une province. Peut-être allez-vous changer de province, mais il n'en reste pas moins que vous devrez faire face à une compétition dans le domaine professionnel, vous devrez vous tailler une carrière, et ce n'est qu'en développant tout d'abord une certaine compétence.

Un mouvement de jeunes dans votre province aura ce premier but à accomplir, d'inciter les jeunes à se former davantage, à devenir de réelles compétences, et tout en faisant cela, vous allez le faire en français. Et ce n'est pas là du séparatisme. Cela ne veut pas dire que vous allez vous dissocier des gens de langue anglaise de votre province. Pas du tout. Comme d'autres groupes, il faut savoir tenir à son héritage culturel, à son passé, parce que cela fait partie de notre personne. J'ai dit que cela ne vous empêchait pas de vous mêler à des gens d'expression anglaise, mais il reste cependant que ce ne sont pas ces gens qui vont faire progresser votre culture, qui vous vont vous faire épanouir en tant que Canadiens français.

Alors il faut vous grouper en association. Mais comment l'envisager? Il y avait une relève albertaine qui existait il y a quelques années.... mais elle est maintenant défunte!

Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui il faut vivre, comme jeunes, en 1966. Un mouvement de jeunes chez vous pourrait apporter des choses extraordinaires:

Ce qu'un mouvement rapportera

Tout d'abord vous rencontrer sur le plan social et fraterniser: organiser vos loisirs. Vous voulez ensuite avoir des suggestions concrètes? Je veux bien vous en donner quelques-unes.

Il y a, à travers une organisation de jeunes, de multiples activités qu'on peut monter, qu'on peut ingénuer: des débats, des discothèques, des ciné-clubs, des voyages, des échanges.... et tout cela, sur un plan purement social pour commencer, c'est l'essentiel.

Si vous partez de ce Congrès assez convaincus pour y donner suite, pour former une organisation ou une association de jeunes, ne craignez pas ce que vous avez appelé cet après-midi l'apathie des jeunes dans vos milieux. Il s'agit que vous démarriez, il s'agit que vous preniez de l'initiative. C'est à la suite de cela que vous devrez communiquer avec vos mouvements d'adultes, c'est-à-dire l'A.C.F.A. ou les autres qui existent, pour avoir de l'appui dans le but de consolider votre organisme.

Il y a quelque chose d'extrêmement important que vous pouvez accomplir également.

Les jeunes, à travers le Canada, crient qu'ils ne peuvent pas s'exprimer, qu'ils voudraient s'exprimer davantage, qu'ils voudraient contrôler et faire comme bon leur semble, produire, créer. Vous, vous avez quand même de la chance! Vous avez un poste de radio de langue française, vous avez un journal de langue française.... Mais qu'est-ce que vous attendez pour l'envahir? Qu'est-ce que vous attendez pour en prendre possession et vous en servir à vos propres fins? C'est important, et là vraiment, vous pourrez rejoindre une bonne partie de votre jeunesse.

Je pourrais évidemment vous donner de multiples exemples de ce que des jeunes, groupés ensemble, peuvent accomplir énormémnt.

Mais tout mouvement de jeunes que vous envisagerez, vous devrez le tailler à votre propre mesure. Vous devrez le définir vous-mêmes, lui donner un nom qui aura de l'attrait. Vous devrez le vendre, votre mouvement de jeunes! Et tout cela, pourquoi? Pour vous habituer immédiatement à faire quelque chose pour votre collectivité, pour vous-mêmes et pour vos semblables. Vous continuerez ainsi ce qu'on pourrait appeler l'oeuvre, ce qu'on pourrait appeler le travail des adultes qui sont actuellement à vous organiser. Vous devez également songer à un autre domaine qui est extrêmement important. C'est celui de la formation académique des enfants de votre province."

Et Me Gravelle de mentionner ensuite, aux grands applaudissements de la foule, que pour sa part, l'Ontario n'est qu'à quelque mois d'obtenir des écoles françaises, au niveau secondaire, subventionnées par la province. Puis, il poursuivit:

"Ce n'est pas à cause de la magnanimité du gouvernement de la province que vous avez obtenu cela, c'est parce que nous l'avons exigé et que nous avons crié fort."

Etre actifs et compétents

Et de là, le jeune avocat d'Ottawa encouragea nos jeunes à lancer des idées, à faires des marches sur le Parlement [illegible] avec les jeunes [illegible] pour une meilleure organisation [illegible] l'échange d'idées. Il leur rappela leur chance de [illegible] possibilité d'un Congrès [illegible] de Falher, chose jamais [illegible] eu.

Et il poursuivit ensuite en déclarant aux jeunes.

"Ouvrez-vous des horizons, c'est extrêmement important. Faites-éclater les cadres, bougez! Le temps presse et vous avez à votre disposition toutes les possibilités d'accomplir quelque chose de valable et de durable. Il s'agit pour vous de faire un seul effort: celui d'abord de vous convaincre et, ensuite, de vous organiser.

J'ai parlé tantôt de la compétence je vous rappelle ce qu'Henri de Montherlant disait et qui, j'espère devrait faire réfléchir n'importe quel jeune qui espère se tailler une carrière: "On peut avoir de l'indulgence pour la médiocrité qu'on pressent chez un enfant, mais non celle qui s'étale chez l'homme".

Vous serez respecté, vous serez considéré comme citoyens à part entière du Canada en tant que citoyen d'expression française, si vous êtes vraiment compétents, si vous êtes vraiment capables de jouer un rôle dans la société.

En terminant, je pense qu'il ne me reste plus qu'à vous dire cette parole du Frère Untel: "Il y a surtout l'homme que j'aime ici, le Canadien français de par ici, parce que j'en suis tellement un, un homme d'ici".

Quand Me Louis-A. Desrochers "mange de l'A.C.F.A.."

Monsieur le Président, distingués invités, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs;

Il est traditionnel, en pareilles circonstances, que l'on vous rappelle toutes les grandes réalisations de l'ACFA, et qu'à la suite, l'on vous invite à l'appuyer ou à l'appuyer davantage. Ce soir, je laisse la tradition de côté. J'ai l'intention d'examiner quelques domaines qui ont occupé notre Association dans le but de souligner ce qui reste à faire, ou ce qui n'a pas été fait. Je viens donc m'adjoindre à un grand nombre de mes compatriotes qui sont les critiques de l'A.C.F.A. Je le fais sans crainte, car notre Association jouit d'un sens d'humour collectif et d'une maturité qui lui permettront de survivre et, je l'espère, d'en profiter.

Je viens donc manger de l'A.C.F.A. et j'espère ne pas en mourir.

J'attaque d'abord notre politique de recrutement de membres: Il est vrai que l'Exécutif provincial, les Conseils régionaux et Monsieur Trottier accomplissent depuis deux mois un travail formidable dans ce domaine. Les réunions de Bonnyville, d'Hinton, de St-Paul et de Morinville ont fait beaucoup de bien. Par contre, ce n'est qu'un commencement. Nous souffrons encore d'apathie et nous comptons trop sur le travail de l'infatigable propagandiste, M. Trottier. Je n'oserais pas demander ce soir combien ici sont membres de l'A.C.F.A. Je n'oserais pas demander pareille question ailleurs dans la province. Après tout, nous sommes au-delà de 80,000 Albertains d'origine française et combien de membres y-a-t-il dans l'A.C.F.A.? Dans le plus, 7000 personnes. Calgary compte autant de nos compatriotes que la région de la Rivière-la-Paix et notre présence dans cette région de Calgary est très faible.

Ici même, dans la région de la Rivière-la-Paix, je connais plusieurs francophones qui ne sont pas membres de l'A.C.F.A. et qui, sans s'en rendre compte, partagent les idées de notre Association. Plusieurs de nos compatriotes qui perdent le français nous sont encore très sympathiques, plusieurs de nos compatriotes anglophones se rapprochent de nos vues, et ces deux groupes pourraient nous aider énormément. De plus, plusieurs d'entre eux pourraient devenir membres de notre Association. Plusieurs nouveaux Canadiens, — et je parle pas seulement des Français et des Belges, — pourraient aussi prêter mainforte, mais nous avons été refermés sur nous-mêmes et nous n'avons pas su les intéresser, les compromettre, voire même quelquefois leur parler.

On m'accuse souvent d'être idéaliste, mais je demeure convaincu que nous devrions compter parmi nos membres au moins 5,000 chefs de familles, ce qui voudrait dire à peu près 25 à 30 milles membres en Alberta.

Ma deuxième critique se rapporte à l'abandon des régions ou du moins au peu d'importance qu'on leur accorde. J'admets que nos structures régionales se modernisent et qu'au moins 5 régions sont en mesure de travailler effectivement. Nous perdons notre esprit de clocher. Par contre, pouvons-nous dire, en toute franchise, que notre fait français se fait sentir au maximum dans la région de la Rivière-la-Paix, dans la région de St-Paul, dans la région de Bonnyville, dans la région d'Edmonton et ailleurs? Avons-nous monté, dans nos régions, des spectacles qui témoignent suffisamment de notre présence? Avons-nous épuisé les moyens à notre disposition pour ce faire? Je constate que nous réclamons le bilinguisme officiel, et nous ne le pratiquons pas nous-mêmes.

J'admets que les moyens doivent nécessairement être différents d'une région à l'autre. Il faut au moins les énumérer et les évaluer pour ensuite les réaliser. Ce sont les régions qui peuvent à leur façon enlever l'aspect "pensum" de notre fait français. Après tout, il y a moyen de s'amuser et de se plaire en français, et, ce faisant, d'appuyer l'Association.

C'est dans le domaine de l'éducation que nous avons oeuvré le plus depuis plusieurs années et c'est aussi dans ce domaine qu'il reste énormément de progrès à réaliser. Il est vrai que nous avons un Collège de pédagogie pleinement reconnu par l'université, que nous avons maintenant un cours universitaire des arts affilié à l'université, que l'Académie Assomption et le Collège sont intégrés comme écoles spécialisées de français pour les années 7 - 8 et 9 à Edmonton, que ces deux institutions peuvent bilinguiser les cours de 10 - 11 et 12e années, que le Gouvernement est prêt à corriger les examens de 12e année rédigés en français pour ces écoles, que nous comptons pouvoir obtenir sous peu des amendements à la Loi scolaire qui restreint à l'heure actuelle l'enseignement en français. Il est vrai aussi que nous sommes plus fortunés que nos compatriotes des autres provinces de l'Ouest, quant à l'enseignement du français. Par contre, nous avons moins de 50 élèves au Collège de Pédagogie; plusieurs de nos écoles ne se prévalent même pas des privilèges qui existent déjà. Plusieurs professeurs, à l'insu des parents, ne s'acquittent pas de leurs responsabilités.

(Suite à la page 5)

Qu'ont répondu les jeunes aux questions qu'on leur avait posées?

(suite de la page 1)

Le meilleur remède? Renverser la situation: TV française, plus d'émissions françaises pour les jeunes, de plus fréquentes rencontres sociales. En ce sens, les écoles ont peu d'influence. Certains professeurs peuvent parvenir à donner un peu l'amour du français à leurs élèves, mais ce sentiment n'a aucune permanence et on s'en prend amèrement au système d'enseignement du français qui n'est ni bon, ni adéquat.

On veut bien concéder que, dépendant de leur travail, le français pourrait être de nature à aider quelques Franco-albertains dans leur travail, mais les jeunes n'y voient que peu d'avantages et ont peur de n'être pas reconnus ou promus s'ils s'affirment comme Canadiens français.

Les loisirs

Nos jeunes disposent, paraît-il, d'environ quatre heures de loisirs par jour; que font-ils durant ce temps? Ils regardent la télévision, ils écoutent la radio, ils lisent un peu et souvent ils vont à un restaurant, rencontrent "la clique", bavardent. Les loisirs organisés qui les intéressent, ce sont surtout les danses. S'il y a possibilité d'une danse française ou d'une autre organisation anglaise ... on s'orientera davantage vers le côté français parce qu'il y a là plus d'enthousiasme, plus de jovialité. Mais ce sentiment est loin d'être unanime puisque d'autres pensent que la langue importe peu. Le plus souvent, on ira là où le groupe, la "clique" ou le gang a décidé d'aller, parce qu'on est certain, au départ, d'y retrouver un bon groupe d'amis.

Les jeunes croient fermement toutefois que l'on puisse s'amuser en français et il leur semble que l'un des meilleurs moyens pour commencer serait l'établissement de discothèques françaises là où la chose est possible et dans le plus bref délai.

Les participants ne sont pas prêts à affirmer que dans leurs fréquentations, ils s'intéressent plus aux personnes d'une autre langue que la leur. Cela, disent-ils, est fonctionnel de l'individu, de sa propre personnalité comme de celle de celui ou celle qui les fréquente ou vice-versa. De plus, il y a un aspect culturel à fréquenter quelqu'un d'une autre langue ou d'une autre race. On peut s'instruire, étendre davantage ses connaissances.

Problèmes économiques

Comme tous les autres étudiants du monde, les nôtres n'ont que peu ou pas d'argent; ils vivent selon leurs besoins, donc pas question de se faire un budget. Toutefois, s'ils gagnent eux-mêmes leur argent en travaillant, ils font généralement beaucoup plus attention à leurs dépenses que lorsque l'argent leur provient d'autre source.

Selon qu'ils ont été élevés et selon le milieu dans lequel ils ont été élevés, c'est dans cette mesure que la plupart des étudiants ont à coeur de préparer leur avenir économique et de demeurer au crochet de leurs parents jusqu'à la fin de leurs études alors qu'ils gagneront eux-mêmes leur vie.

Des goûts et des moyens . . . les jeunes ne savent pas où et quand s'arrêter; c'est donc nécessité qui fait loi. Tant qu'ils ont de l'argent ils achètent, après quoi ils attendent la prochaine occasion.

Les jeunes ont-ils le respect de la propriété d'autrui? Oui et non. On ne se reconnaît pas particulièrement un grands sens des valeurs, et la réponse à cette question dépend en grande partie de l'éducation qu'ils ont reçue au foyer ou qu'on leur a inculqués plus tard au cours de leurs études.

DISCUSSION LIBRE

C'est probablement au cours de cette période de discussion libre que l'activité et l'intérêt ont été le plus intenses. Le feu nourri de questions et de réponses n'a pas dérougi durant une longue période. Les sujets les plus divers ont été revus, attaqués, et on a cherché les meilleures solutions.

Pourquoi, par exemple, les jeunes ne comprennent-ils rien à l'A.C.F.A. Qu'attendent - ils, que veulent - ils? Pourtant, ils ont été invités à certains congrès, ils pourraient lire La Survivance. Mais en revanche, l'A.C.F.A. a-t-elle fait son possible pour intéresser les jeunes? Ne les a-t-elle pas laissés en plan?

On a voulu connaître davantage ce qu'était le mouvement de La Relève, ce qu'il faisait, pourquoi il s'était éteint.

Personne ne sera surpris d'apprendre que le poste CHFA et La Survivance en ont pris pour leur argent!

De l'un et de l'autre, on réclame quelque chose de plus intéressant, de plus vivant aussi et qui ne fasse pas que survivre . . .! On veut plus de chansons françaises dans le genre de celles qui sont présentées à l'émission Salut les Copains, un endroit où l'on pourait facilement se procurer des disques.

Pourquoi n'organiserait-on pas un Club Salut les Copains?

Et de là, on dérive vers le projet d'une Auberge . . . d'un local adéquat, d'une site idéal, puis la discothèque revient en scène . . . où, comment?

Et puis on apprend de la bouche du Père Bugeaud que la mauvaise réception de CHFA à la Rivière-la-Paix sera améliorée, que de la correspondance a été échangée à ce sujet et qu'il y a de bonnes chances qu'on arrive enfin à solutionner le problème. Et c'est alors CHFA qui revient sous le feu des questions.

Mais l'activité est grande et ça ne dure pas très longtemps, ce sera maintenant au tour de La Survivance. Ses photos sont désuètes, ses articles peu intéressants . . . il faut que ça change . . . Et justement, apprend-on, ça change un peu. Et bientôt une amélioration sensible dans ce domaine des photographies se fera sentir à la suite de l'achat d'une nouvel appareil électronique. Et puis . . ., et puis, on leur a offert de la place dans La Survivance à nos jeunes! Ils n'ont pas su en profiter. Mais on reprendra l'expérience. Et ça se continue . . . Un vrai délices pour les participants et les organisateurs, mais un véritable cauchemar pour ceux qui doivent prendre des notes! Il n'en reste pas moins que des idées ont été semées, qu'elles vont mûrir.

le courrier de Lucie

CASIER POSTAL 89 LA SURVIVANCE EDMONTON ALTA.

Sauriez-vous par hasard comment on peut faire de la plasticine à la maison? Une voisine me dit que c'est possible et moi, ça ferait bien mon affaire, puisque j'ai à la maison 5 enfants d'âge préscolaire.

Riki

La plasticine, la vraie, est une substance à modeler dont la bonne efficacité dépend d'une foule de détails et de facteurs au produit lui-même, à sa manipulation comme aux conditions de température. Si c'est ce que vous désirez, mieux vaut, je pense, vous la procurer car elle contient des ingrédients que vous auriez peut-être du mal à trouver et à bien mélanger ensemble,proportionnellement; terre filtrée, glaise, corps gras, glycérine. Je vous suggère une pâte à modeler de fabrication domestique que l'on emploie souvent dans les maternelles. Elle a l'avantage de se manipuler comme de la pâte à tarte. En voici la composition: une tasse de farine, une demi-tasse de sel, une cuillerée à table de poudre d'alun (voir votre pharmacien). Délayer dans un peu d'eau et ajouter quelques gouttes de teintures végétale pour aliments, de la couleur que vous voulez. Il y a deux choses importantes à retenir si vous décidez de préparer cette pâte. Premièrement, si vous la laissez exposée à l'air, elle séchera et se désagrègera. Il faut donc la conserver dans un récipient de verre ou autre hermétiquement fermé. Deuxièmement, elle déteint sur les mains et les vêtements, mais ces taches sont très faciles à laver et disparaissent avec de l'eau et du savon. J'espère que vos petits s'amuseront bien et longtemps.

Vous, ou l'une de vos lectrices, connaîtriez-vous un procédé d'empesage ou de lustrage des collets romains en toile pour leur redonner l'éclat du neuf?

Une ménagère

Pour l'empesage, deux opérations: 1 — Empois chinois en poudre, 5 c. à soupe combles à délayer avec de l'eau froide. Bien mélanger, jusqu'à ce que le tout prenne la forme d'une crème légèrement transparente. Plonger le col à empeser dans cette préparation, le frotter jusqu'à ce qu'il soit bien imbibé. Délayer ensuite 1c. à thé d'empois dans une tasse d'eau froide et y plonger le col (déjà un peu raidi) puis le tordre. Repasser humide et recouvert d'un linge absolument sec avec un fer très chaud; votre linge sec adhérera au tissu et il faudra le décoller en prenant bien soin de ne pas déplacer le morceau de dessous. Pour le glaçage, mouiller un chiffon et le passer partout, légèrement et si besoin est, recommencer cette opération. Méfiez-vous alors d'un fer qui serait trop chaud.

Pour empêcher le double menton, je me donne des massages du cou et je ne sais si je m'y prends bien: je me masse de gauche à droite et de droite à gauche. Est-ce la bonne manière? Merci.

Lulu

Le massage du cou se fait à partir du menton en descendant; vous faites le mouvement de haut en bas, une main après l'autre, en tendant bien le cou. (Et non pas de gauche à droite comme vous le faisiez). Ce massage est le seul du haut du corps qui se fasse en descendant; pour le visage, on insiste beaucoup pour que tous les mouvements soient ascendants. Ces massages vous aideront à vous débarrasser du double-menton, mais il est bien possible qu'ils ne soient pas suffisants. Dans les salons de beauté, on utilise aussi la mentonnière, les ampoules et la crème pour le cou. A vous de juger, selon vos besoins et vos moyens, si vous avez besoin de ce traitement.

Gringalet raconte ...



LEONARD LE BENET

Dans un village d'Auvergne vivait un paysan un peu benêt dont tout le monde se moquait, car il faisait, comme on dit là-bas, plus de sottises que de miracles. Sa femme, elle-même, le rabrouait dès qu'il ouvrait la bouche, étant entendu, une fois pour toutes, qu'il était un nigaud. Lui — il s'appelait Léonard, nom commun en Auvergne, — laissait dire des bonnes langues et faisait à son idée.

Un jour, il annonça à sa femme qu'il voulait aller à la foire de Clermont pour vendre la chèvre. Comme la bête ne donnait guère de lait, la femme ne dit ni oui, ni non, Et notre homme, ayant pris ses habits du dimanche, partit pour la foire, monté sur son âne, la chèvre trottant derrière lui. Le baudet portait un grelot au cou, la chèvre, une clochette. Le grelot tintait, la clochette sonnait et Léonard, le coeur réjoui à l'idée des sous qu'il aurait le soir dans sa poche, se laissait bercer par cette agréable musique.

Or, trois voleurs, cachés dans un ravin, le regardaient venir.

— Moi, j'ai envie de cette chèvre, dit l'un. Je ne vois pas pourquoi c'est lui qui la vendrait plutôt que moi.

— Je pense juste la même chose au sujet de l'âne. dit le second voleur.

— Puisque vous prenez tout, il ne me reste que les habits du bonhomme. Je m'en contenterai, dit le troisième voleur.

Cependant, notre Léonard, toujours somnolant et souriant, passait au trot de l'âne devant les voleurs, mais sans les voir.

Aussitôt, le premier, léger et silencieux comme un chat qui guette une souris, s'approche, enlève la clochette du ou de la chèvre et l'attache à la queue de l'âne. Puis il file avec la chèvre ou bout d'une corde.

Le paysan, entendant toujours clochette et grelot, continue son voyage, bien tranquille.

Mais voilà que quelqu'un court derrière lui et l'appelle à grands cris. C'est le deuxième voleur.

— Malheureux! Arrêtez! Vous ne savez pas qu'on vous a pris votre chèvre?

— Et moi qui n'ai rien vu! c'est cette clochette qui m'a trompé!

— Mais moi, j'ai vu votre voleur. Il a dévalé le tertre et maintenant il file dans ce chemin. Vous pouvez le rattraper en coupant au plus court. Mais allez vite! Je garderai votre âne.

— Ah! grand merci! j'y cours.

Sans penser qu'il aurait été plus vite sur son âne, le benêt met pied à terre. Il court en effet, cherche, se trompe de chemin, change de route et revient sur ses pas, n'ayant naturellement trouvé ni le voleur, ni la chèvre.

Il ne trouve pas davantage, au retour, l'âne et son gardien. Il jette son bonnet à terre, se gratte la tête et pense: "Qui m'aurait dit ce matin, qu'on me volerait!"

Tout en cheminant sans bien savoir où il allait, il arriva devant une sorte de puits sur lequel un homme se penchait en gémissant et se frappant la poitrine à grands coups de poing.

(suite la semaine prochaine)

MESSES

Trente grand-messes seront offertes durant le mois de novembre — mois dédié aux fidèles trépassés — dans les églises d'Edmonton, pour le repos des âmes dont les restes mortels reposent dans les cimetières catholiques suivants:

SAINT-ANTOINE
106ème rue et 53ème avenue
(Edmonton-Sud)

SAINT-JOACHIM
107ème avenue et 117ème rue
(Edmonton-Nord)

SAINTE-CROIX
Route de Saint-Albert

Edmonton Catholic Cemeteries
11237 ave Jasper — tél.: 482-3122

Morinville

Décès de M. Henri Desnoyers

Samedi dernier, le 12 novembre, à 11.40 p.m., s'éteignait à l'Hôpital Général d'Edmonton, M. Henri Desnoyers, paroissien bien connu et estimé de tous.

M. Desnoyers avait atteint le bel âge de quatre-vingts ans. Il avait conservé toute sa lucidité et sa franche gaieté. La paroisse perd encore une fois un de ses anciens à la veille des célébrations qui marqueront le 75e anniversaie de sa fondation.

M. Henri Desnoyers est arrivé à Morinville de l'Acadie, Québec, en 1911. Le 1er septembre 1913, il prenait pour épouse Mlle Eva Montpellier, fille de M. et Mme Gatien Montpellier; la bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Alexis Gauthier, curé de Morinville de 1912 à1921.

Le 1er septembre 1963, M. et Mme Desnoyers avaient le grand bonheur de célébrer au milieu de leurs enfants et petits-enfants leur 50e anniversaire de mariage.

Le vénéré défunt laisse dans le deuil son épouse, ses fils et filles: Soeur Henri Maria, f.j., de Pincher Creek; Gérard d'Edmonton; Mme Arthur Hébert (Jeanne), Morinville; Jean-Louis, Edmonton; Mme Maurice Caouette (Gertrude), Barrhead; Mme Thomas Pelletier (Denise), Morinville; Mme Richard Fritze (Eugénie), Castor; Gabriel, Edmonton; Mme Jean-Paul Bouchard (Agnès), Tangente. — Ses frères, Georges à Morinville; Joseph à Montréal; Auguste, l'Acadie, P.Q.; ses soeurs: Mme Olivine Brault, Montréal, Mme Anna Lemieux, Montréal; Mme Hormidas Martin, l'Acadie; ses belles-soeurs et beaux-frères: les Révérendes Soeur Marie St-Gatien et Marie Colombane, f.j., Lac la Biche; Mme Rose-Anna Barrette de Montréal; MM. Emile, Ovila, Orphir et Roméo Montpellier; 33 petits-enfants, six arrière-petits-enfants.

Lundi matin, le 14, à 10 heures, la messe des funérailles fut célébrée par M. l'abbé G. Primeau, curé, assisté de MM. les abbés Lucien Morissette et Armand Beaupré, diacre et sous-diacre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage à celui qui avait été un paroissien modèle, un époux et un père aimant et dévoué.

Les porteurs d'honneur furent MM. Joseph Meunier, Emile Montpellier, John Gauthier, John Kieser, Ephrem Rousseau, Hector Ricard. Les porteurs d'office: les petits-fils Lionel Hébert, Richard Desnoyers, Paul Caouette, Robert Pelletier, Maurice Fritze, Philippe Desnoyers.

A Mme Desnoyers et à sa famille nous offrons nos plus sincères condoléances.

R.I.P.

Pas de Chine rouge à l'ONU

TORONTO — La colonie chinoise de Toronto a adopté une résolution priant le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, de s'opposer à l'admission de la Chine communiste aux Nations unies.

Au cours d'une cérémonie populaire pour célébrer le Double Dix, une fête nationale chinoise, les Sino-Torontois ont mis en garde le diplomate contre le fait qu'il deviendrait un "second Neville Chamberlain" s'il appuyait la politique des deux Chines.

Une politique d'apaisement ne conduira à rien, ajoute la résolution, parce que "Mao Tse-Toung et sa bande n'ont jamais changé et ne changeront jamais leur politique fondamentale sur la révolution mondiale, qui est plutôt contraire aux objectifs de l'ONU".

La résolution a été envoyée a M. Martin sous forme de lettre signée par M. Ching Wong, président du Centre communautaire chinois.

MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR INSTITUTION POUR JEUNES DELINQUANTS — PHASE II — DRUMHELLER, (ALBERTA)" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.-N. E.) le MERCREDI, 7 DECEMBRE 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $175.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

Directeur régional, case postale 488, 10225 - 100e avenue, Edmonton (Alb.); bureau régional, quatrième étage, édifice des Douanes, Calgary, (Alb.); l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.); l'architecte régional, 201, édifice Fédéral, 269, rue Main Winnipeg (Man.); et on peut les consulter à pièce C-705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa (Ont.), et au bureau de poste à Drumheller (Alb.), ainsi qu'aux bureaux des "Builders' Exchanges" à Calgary, Edmonton et Winnipeg; "The Building and Industries Exchange" et "The Industrial Construction Centre Ltd." à Vancouver.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les document de soumission.

BUREAU DES SOUMISSIONS DEPOSEES: Les sous-entrepreneurs pour les corps de métier électricité (Chapitre 16) et mécanique (Chapitre 15) présenteront leurs soumissions par l'entremise du Bureau des soumissions déposées de Calgary, 2540 - 5e avenue, N.-O., Calgary, (Alb.), à 2h. de l'après-midi heure de Calgary, MERCREDI, 30 NOVEMBRE 1966, conformément au Document "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projetcs", première édition, 22 mars 1963.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire.
ARCH — 66—109

RETRAITE FERMEE
A ST-ALBERT



M. Conrad Richard

Une Retraite fermée pour hommes de langue française aura lieu à l'Etoile du Nord de Saint-Albert du 2 au 4 décembre prochain. Cette retraite s'adresse particulièrement aux hommes de langue française du District de Saint-Paul et Bonnyville comprenant les endroits suivants: Brosseau, St-Vincent, La Corey, Grand Centre, Fort Kent, Mallaig, Lafond, Thérien, St-Edouard et Ste-Lina.

Prière de s'adresser à M. Conrad Richard de St-Paul, au téléphone: 645-3713.

Me Desrochers ...

(suite de la page 4)

Plusieurs de nos bons professeurs bilingues enseignent dans des écoles anglaises, alors que nous souffrons d'une pénurie de ces professeurs. L'Association des Educateurs Bilingues de l'Alberta n'a pas d'appui et n'a pas de présence réelle dans certaines régions. Notre Société de Prêts aux Etudiants, tout en faisant un bon travail, n'a pas tout le rayonnement et n'apporte pas tout l'appui dont nous avons besoin. Nos membres ne sont pas suffisamment renseignés au sujet des problèmes, de l'enjeu, des méthodes à suivre, voire de tout ce qui se rapporte au champ de l'éducation bilingue en Alberta.

Je m'attaque maintenant à nos moyens de communications. Notre hebdomadaire, La Survivance, vivote, admettons-le. Ce n'est pas à cause de sa teneur. Il n'a que 2,500 lecteurs en Alberta. C'est donc dire que nos régions et nos membres n'ont pas assez fait pour le faire rayonner. Notre poste radiophonique ne compte qu'une faible proportion des auditeurs qu'il devrait avoir. On l'entend à peine ici dans la région de la Rivière-la-Paix et on ne l'entend pas au sud de Beaumont et à l'ouest d'Edson. Les sondages commerciaux produisent des résultats inquiétants parce que nos auditeurs souffrent d'un respect humain et craignent de dire aux commanditaires nationaux et régionaux que leurs produits et services sont connus grâce, en partie au moins, à la publicité de CHFA. Notre Almanach Franco- albertain n'est pas encore connu en dépit de ses trois ans d'existence. De plus, nous n'avons pas de télévision qui en vaille la peine.

Du côté économique, que faisons-nous? Combien de membres se sont réellement préoccupés de l'épanouissement du plan de la Sécurité Familiale? Combien de membres ont compris le Plan d'assurances générales et les conséquences financières qui en découlent au bénéfice de notre Association? Combien de membres se préoccupent de faire connaître et faire rayonner le nouveau Conseil de la Coopération, combien de membres enfin sont prêts à épauler l'entreprise provinciale qu'est la Librairie Schola, de façon constructive? Dans un autre domaine, combien de nos membres comprennent le rôle important joué par nos sociétés CARDA et leur prêtent le moindre appui?

Monsieur le Président, mes chers amis, je pourrais continuer ainsi pour ce qui est de plusieurs autres domaines et approfondir davantage ceux que j'ai mentionnés. Je n'ai rien dit par exemple du peu que notre Association a accompli pour nos jeunes jusqu'à ces jours-ci et à l'exception peut-être de ce qui s'est fait dernièrement à Edmonton. Nos défis sont grands et nombreux. Ils sont plus importants que jamais et le Canada tout entier commence à s'en rendre compte. Notre politique de base est bien que nous avons droit de cité en Alberta et que cela dicte que nous demeurions ce que nous sommes, tout en nous perfectionnant. Nos moyens pour atteindre ce but sont à la fois insuffisants et imparfaits. A nous de nous rallier à notre Association et de l'aider à perfectionner les moyens dont elle dispose et enfin à nous de lancer de nouveaux moyens d'envergure.

"Embarquez ... nous partons!"

L'autobus démarre. On prend la route — Donnelly, Guy . . . La dernière étape du Congrès de l'A.C.F.A. pour une poignée de jeunes d'Edmonton commence au bruit du moteur de l'autobus. Chez certains la gaieté de l'arrivée est remplacée par la fatigue de la participation active. Les plus jeunes chantent toujours et s'amusent — malgré la fatigue accumulée des jours précédents.

"Yolande, tu as aimé la soirée d'hier soir?" — "Bien sûr!" — "Sais-tu qu'hier soir, à cette soirée, il s'y trouvait près de trois cent cinquante jeunes et environs cent vingt-cinq adultes?"

— "L'ami Claude (Panaccio) a bien fait ça; je le félicite car il a su entrainer les jeunes comme les plus vieux à participer activement." — "Je l'ai trouvé admirable comme animateur; c'était une bonne idée que de faire venir un jeunes de la Fédération des Danses et Loisirs du Québec pour diriger notre soirée de Gala."

— "Tu sais, l'orchestre, n'était pas si mal après tout; il devait contenter les jeunes comme les adultes — du go-go au cha-cha; je crois qu'il a très bien fait cela."

—"Les Diamonds, c'était bien cela leur nom; le joueur de piano, te souviens-tu de son nom . . . le père . . ."

—"Le Père Goyette. C'était une très bonne idée de l'ajouter à l'orchestre." "Tu as bien vu je crois, tous se sont amusés à danser ces danses que Claude dirigeait tel que le brandy et, tu te souviens de cette danse barbare, la valse mexicaine!" — "Partout on voyait des sourires."

Je crois que nous devons des remerciements aux jeunes de la région de la Rivière-la-Paix; c'est en grande partie à cause de leur dévouement à cette soirée qu'elle fut un si grand succès. Hier après-midi, tu te souviens après les discussions comment ils ont organisé le décor de la salle?" — "Oui, et ils ont bien fait cela!" — "De fait, c'était une belle danse, une des meilleures auxquelles j'ai participé depuis longtemps." — "Nous devrions en organiser de la sorte à Edmonton!"

"Tiens nous voilà, nous approchons de Whitecourt. Nous reprendrons cela plus tard."

RB

Annonces classées

ON DEMANDE

$3,200.00 pour construction. Bonnes garanties. Intérêt 8%, payable en 5 ans. Tél. 489-0070.

CHRONIQUE DU DISQUE

A l'écoute des plus récents disques

(Ecrit spécialement pour La Survivance)

L'analyse de disques devient de plus en plus difficile. Maints chansonniers de chez nous sont tombés dans le travers de produire parfois et en très grand nombre leurs propres disques. Je me demande pourquoi, si ce n'est l'appât du gain, on n'appuierait pas deux compagnies de chez nous, entre autres les enregistrements Select et les enregistrements Radio-Marie. Puis il y a d'autres compagnies américaines ayant des filiales au Canada qui méritent encouragement.

Multiplier les petites compagnies de disques finira par causer un tort considérable à nos artistes. Et si les compagnies jusqu'ici existantes avaient la faveur de nos artistes et du public elles pourraient accroître les royautés et les cachets aux artistes-interprètes. Mais si on multiplie à l'infini les petites compagnies d'enregistrement de disques il y aura des déceptions pour tous demain; pour les compagnies qui enregistrent et qui ne sont pas riches et pour les artistes qui encourent le risque de n'être pas rémunérés en certaines circonstances. Quoi qu'il en soit, même si ces raisons ne valent pas pour la plupart des maisons de disques il y a l'inconvénient majeur à diversifier ainsi les maisons de fabrication de disques.

Il est beaucoup question de ce temps-ci d'un poète canadien français Emile Nelligan. On publie à son sujet, on enregistre des disque, on se penche avec sympathie sur ce talent d'un poète de chez nous qui est tombé dans la nuit à un âge relativement tendre.

Rappelons que Nelligan est né à Montréal la veille de Noël 1879 et qu'il est mort dans cette même ville le 18 novembre 1941. Mais il avait cessé d'écrire depuis le mois d'août 1899.

Nous avons ici un enregistrement Select M-298-115 intitulé Emile Nelligan poète naufragé. On peut entendre, grâce à cet enregistrement merveilleux des textes de Nelligan dits par René Salvator Catta.

On sait la haute conscience de Catta, son art de dire et de mettre en relief les textes qu'il livre.

Le poème le plus exalté, le plus loué de Nelligan fut Le Vaisseau d'or que l'on peut entendre sur ce disque, puis Violon d'adieu, Prélude triste, Les angéliques, La vierge noire, Marche funèbre, Prière du soir, le très beau poème Devant deux portraits de ma mère, Rêve d'artiste et maints autres poèmes.

C'est un enregistrement à entendre.

Notre deuxième disque très beau, dans la série Select également porte titre "The backgrounds" M-298.113. Nous ne savons pas pourquoi. Je me demande la raison pour laquelle cet ensemble de pièces de Bach est groupé sous le titre The Backgrounds, nous avons pourtant assez d'expressions anglaises chez nous sans en faire pénétrer artificiellement. Est-ce qu'il n'aurait pas été possible d'intitulé cela "Ambiance"?

Quoi qu'il en soit les arrangements sont de A. Migiani.

Ces préludes et fugues de Bach sont d'un charme exquis. Nous en pointons quelques uns "Prélude et fugue No. 16, clavecin bien tempéré les livre", prélude No. 24 dans la même vaine, Prélude et fugue No. 12, clavecin bien tempéré 2ème livre; sur l'autre face "Petit prélude No. 6"; Prélude et fugue No. 20, clavecin 1er livre et "Petit Prélude". Ce ne sont là que quelques titres.

C'est de la musique bien agréable à entendre dans l'intimité d'un salon aux heures de détente.

Nous signalons maintenant trois enregistrements. Le premier met en vedette Renée Claude, volume No. 4. Les arrangements et la direction d'orchestre ont été confiés à François Dompierre.

Nous félicitons la maison Ed Archambault qui dirige les enregistrements Select d'avoir su varier, dans ces onze chansons, tant les compositeurs que les créateurs de paroles. C'est ainsi par exemple que "Le mal d'amour" est véhiculé par les paroles d'Emile Nelligan et la musique de François Dompierre. L'autre pièce portant titre "De ta tendresse" comporte les paroles et la musique de Jean Fortier; "Une Vie", paroles et musique de Stephane Venne; "Chanson du bord de l'eau" nous arrive avec des paroles et de la musique de Sylvain Lelièvre, compositeur et artiste consciencieux; "Quand le soir descend" les paroles canadiennes sont de Sylvain Lelièvre, les paroles polonaises sont de Andrzej Bianusz, musique de Stefan Rembrowski. Cette chanson rappelle la pochette, fut entendue au Festival de Sopot en 1966 auquel participait Renée Claude, puis quelques autres pièces dont "l'idiote aux cloches", paroles de Emile Nelligan et musique de François Dompierre; "Les gens de mon pays" paroles et musique de Gilles Vigneault; "M'en vas à la fontaine" tiré du folklore, etc.

Le tout se termine "Avec moi" paroles de Léoni Colangelo, musique de Renée Claude.

A l'exception de deux ou trois pièces ces chansons sont monocordes. Ces chansons sont belles, agréables à entendre séparément mais il y a trop de tristesse en tout cela et ce ne sont pas les poèmes d'Emile Nelligan, quel que beaux qu'ils soient qui provoquent le soleil.

Voici en quatrième lieu un enregistrement Select M-298-118 de Marie Laforêt, C'est le troisième enregistrement de cette artiste enregistré chez Archambault.

Pointons quelques titres: "Marie douceur, Marie colère"; "La voix du silence"; "Ma chanson faite pour toi"; Belles pièces fort agréables. "Toi qui dors"; "La moisson"; "Après toi qui sait"; "La tendresse", etc.

Nous résumerons l'appréciation de ce disque après avoir présenté notre cinquième et dernière sélection qui est consacrée à Robert Charlebois dans un deuxième long jeu édité comme pour les précédentes par la Maison Ed. Archambault dans la série Select SP-12-147.

Il faut rappeler que ces cinq enregistrements sont également disponibles dans la série stéréophonique.

Dans le disque qui nous occupe les arrangements et la direction d'orchestre ont été confiés à François Cousineau. Il faut signaler "Divertimento" dans une musique qui n'a rien de particulier; "Chanson pour Mouffe"; "Si vous voulez valser grand-mère"; "Les ouaouarons"; "La légende des corbeaux", etc.

Ces deux derniers disques quelle que soit la valeur des interprètes, la qualité d'interprétation n'offrent rien de transcendant. On abuse des cris et surtout, surtout on abuse de la tristesse; il devrait y avoir moyen de nous présenter des enregistrements plus sereins, même si nous habitons un pays qui est symbolisé par l'hiver comme le chante Gilles Vigneault. Il y a tout de même dans la vallée laurentienne, dans l'Ouest canadien et les Maritimes des heures de soleil qu'il faudrait exalter.

Pouvons-nous aussi faire remarquer à nos lecteurs que nos chansonniers sont bien gênés de faire entendre certaines chansons traditionnelles qui seraient adaptées à notre temps; ils craignent également en général la note chrétienne.

Un inventaire effectué récemment en France visait à repérer Dieu dans la chanson. Nos chansonniers seront forts estomaqués de notre remarque, mais un peuple chrétien qui garde son âme ne devrait pas avoir peur à l'occasion, dans certaines pièces de marquer sa foi. Les chansonnettes et les chansons ne sont pas des cantiques, nous le savons, mais Dieu existe et un peuple chrétien comme le nôtre devrait pouvoir le confesser occasionnellement.

Nous nous rendons compte de l'énormité que nous venons d'énoncer et qui fera sourire certains esprits forts.

En bref résumons-nous, cinq enregistrements qui valent d'être entendus, mais en toute conscience nous devons écrire qu'il y a dans ces chansons un peu trop de tristesse. Nos pères étaient joyeux en des circonstances difficiles. Pourquoi sommes-nous si tristes avec tout le confort et tous les avantages que le monde moderne nous a apportés?

Nous devions formuler cette dernière réflexion sans diminuer en rien le mérite des compositeurs et des interprètes.

Rodolphe Laplante.

Paul VI

Maintenir nos traditions chrétiennes

CITE DU VATICAN — "Pour garder et préserver jalousement le visage chrétien de vos populations, ne permettez pas que leur fécond patrimoine de traditions chrétiennes fasse place à un progrès éphémère qui tue la foi", déclare le pape dans une lettre pontificale qu'il a adressée aux évêques de l'Amérique latine, réunis à Mar Del Plata, pour étudier les questions de la participation de l'Eglise au développement et à l'intégration de leur continent.

Paul VI, en répétant les paroles de la constitution conciliaire sur l'Eglise dans le monde, insiste sur la nécessité de réformer les structures et les mentalités, mais il recommande dans cette action une progression "sans méthodes violentes ni bouleversements inconsidérés".

Le pape insiste aussi sur la nécessité de "donner un âme" au développement matériel en l'accompagnant d'un essor spirituel et moral auquel peut contribuer puissamment l'Eglise, en restant dans le domaine qui lui est propre et sans devoir pour cela formuler des doctrines qui ne sont pas de son ressort.

Quant à l'intégration, qui doit se faire sur le plan continental et même mondial, elle est étroitement liée au développement, qui "est le nouveau nom de la paix", comme le pape l'avait dit dans un discours adressé en mai dernier aux délégués de l'ONU pour l'application du programme de développement.

Les évêques devront réveiller chez les chrétiens la conviction que c'est dans le cadre plus vaste de la solidarité internationale que pourront être résolus leurs problèmes nationaux. Toutes les ressources humaines doivent être mobilisées pour le développement et, répétant les paroles adressées au secrétaire général de l'ONU en mai dernier, le pape a dit: "il ne suffit pas de donner de son avoir, il faut encore y apporter le meilleur de son être".

Tribune libre

N.D.L.R.: — Nous publions avec plaisir les lettres qui nous sont envoyées, mais aux conditions suivantes: Elles doivent être lisibles (de préférence écrites au dactylo) et pas trop longues (maximum de 400 mots) et ne comporter ni publicité indirecte ou attaque personnelle.
De plus, les lettres reçues doivent OBLIGATOIREMENT porter le nom et l'adresse AUTHENTIQUES de l'auteur qui peut cependant se servir d'un pseudonyme pour fins de publication.

Louis Riel traité comme un criminel de droit commun

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée à l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF).

Messieurs,

C'est au nom de la fierté nationale et de la simple justice que je vous demande par la présente pourquoi vous n'avez pas encore protesté contre la G.R. (Royal Canadian Mounted Police) et l'insulte à l'histoire de l'Ouest qu'elle entretient (et qu'elle a tenu à montrer à tous les congressistes de l'ACELF à Régina) dans son Musée de vieilleries anglo-canadiennes.

Dans ce Musée de la RCMP à Régina, bien situé d'ailleurs à grande proximité des écuries, des douzaines de vitrines exhibent les "reliques" des bandits notoires du "Far West Canadian" et des "Red Coats" qui, bien entendu, n'ont jamais manqué leur homme, ou en tout cas n'ont jamais manqué de mettre le grappin sur ceux qui n'avaient pas manqué leurs confrères policiers. On y trouve donc les balles qui ont occi tel ou tel policier, le marteau qui a défoncé le crâne de tel trappeur, le poignard qui a dépecé telle jeune colonisée, et le reste.

Il y a aussi des cheveux, des pipes, et bien d'autres choses aussi passionnantes ayant appartenu aux tueurs, voleurs, violenteurs et mécréants des premiers temps de la colonisation du West et les photos des gendarmes habillés de rouge qui ont fait leur devoir et qui ont baptisé plusieurs patelins de leurs glorieux noms anglais.

Jusqu'ici tout va bien. Il faut bien qu'un peuple se donne des héros à sa mesure. Mais ce qu'il y a de plus insultant c'est que parmi ces vitrines et ces objets on trouve le crucifix, le couteau de chasse, le missel, la photo et des lettres de Louis Riel. Même les Anglais, du moins ceux qui connaissent un brin d'histoire, ont réhabilité sa mémoire. On sait que le Manitoba s'apprête à reconnaître en lui le vrai Père du Manitoba et que des historiens bien connus (anglophones) l'ont traité de héros.

Pourquoi, Messieurs de l'ACELF qui étiez en congrès à l'hôtel faisant face au lieu dit où Riel entendit sa condamnation à mort et d'où il partit se faire pendre à St-Boniface, pourquoi, dis-je, n'avez-vous pas exigé que l'on respecte la mémoire de Riel et que l'on cesse de montrer un bout de corde qui le pendit avec les menus objets ayant appartenu à des criminels de droit commun? Car il y a tout de même une limite à la sauvagerie. S'il y a eu crime contre l'Etat (et l'Etat, c'est souvent, quant au droit, le plus fort qui légalise sa propre position), s'il y a eu crime, dis-je, il s'agit d'un crime politique et non pas d'un crime de nature autre.

Je demande donc à l'ACELF de mettre à terre son encensoir fédéral et de demander au gouvernement très généreux et très juste de la Saskatchewan de mettre fin à l'insulte et de faire parvenir à Saint-Boniface toutes les reliques de Louis Riel.

P. Brunet, Montréal.

* * *

Aux Congressistes de Falher (jeunes)

M. le rédacteur,

Je prends quelques instant pour donner mes impressions sur le Congrès de l'A.C.F.A. qui a eu lieu à Falher les 11 et 12 novembre. C'était la première fois que j'assistais à une telle manifestation; je me suis réjoui et je me sens enrichi d'y avoir participé.

Maintenant, je m'adresse spécialement aux jeunes. Etant un jeune moi-même, je crois que nous devrions profiter de ce Congrès. Je crois, après cette belle expérience, qu'il faut cesser de critiquer, et AGIR.

Nous avons questionné l'A.C.F.A., mais n'oublions pas que sans nous, elle ne peut pas aller de l'avant!

Nous grandissons, vieillissons et un jour il faudra continuer la tâche de ceux qui nous ont précédé . . . Sommes-nous prêts? Le serons-nous?

Prenons ce défi que les adultes nous ont lancé et agissons avec intelligence et sincérité. Soyons francs avec nous-même et avançons.

Dans les coulisses, nous avons soupçonné la qualité du questionnaire. N'oublions pas que ce questionnaire, bon ou mauvais, nous a fait penser et chercher, et pour certains, parler.

Mon seul désir serait qu'au lieu de critiquer, nous nous demandions la question suivante: "Es-ce que je pourrais faire mieux?"

Et puis, supportons nos chefs, nos dirigeants et nos organisateurs.

Nous avons critiqué CHFA, Schola, La Survivance etc . . . Mais que fait-on pour les améliorer? Joignons-nous tranquillement et aidons nous-mêmes à les soutenir et à les améliorer.

Donnons-nous la main et avançons ensemble. Comme un jeune l'a dit au Congrès: "L'Unité fait la force". L'avenir nous appartient!

MD

Le célèbre trio de "la santé par le rire": Jean Mathieu, Miville Couture et Jean Morin. Ils vous donnent rendez-vous chaque matin, du lundi au vendredi à 7 heures, Chez Miville, sur les ondes de CHFA. Outre Roger Lesourd, pianiste attitré de Chez Miville, un nouveau musicien fait partie de l'équipe cette année, Freddy Balta, accordéoniste.

Le Centenaire

Air Canada commanditera neuf émissions à la TV

MONTREAL — Dans le cadre de sa participation à la célébration du Centenaire, Air Canada commanditera une série de neuf grands spectacles télévisés, au réseau de Radio-Canada, à compter du 8 décembre.

Ce programme de publicité de prestige, le plus considérable qu'ait adopté Air Canada depuis sa formation, voilà près de 30 ans, comprendra deux grandes émissions de 90 minutes et sept de 60 minutes, toutes en couleur, sauf une. Quatre de ces émissions seront présentées en français et en anglais, trois en anglais seulement et deux en français seulement.

La série débutera le 8 décembre, au réseau anglais, par une émission d'une heure, la seule en noir et blanc, qui mettra en lumière quelques-unes des manifestations les plus marquantes prévues pour 1967.

Le 15 décembre, le réseau français diffusera une émission d'une heure portant sur les principaux projets du Centenaire dans le Québec.

Un divertissement d'une heure sera à l'affiche des postes de la chaîne française de Radio-Canada.

En février, on espère donner un reportage du Carnaval de Québec.

Ensuite viendront, le 28 avril, une émission de 90 minutes sur l'ouverture d'Expo 67; le 8 juin, une émission d'une heure sur le Festvial de Stratford; le 22 juin, la revue navale mondiale de Halifax, et, le 6 août, les Jeux panaméricains de Winnipeg.

Ces quatre dernières émissions, d'une heure chacune, seront présentées aux réseaux de télevision français et anglais de Radio-Canada.

Sur les ondes de CHFA

Les émissions TEMOIGNAGE

Animateur: R. P. Paul Hamel, s.j.

Voici la liste des invités et sujets traités au cours des émissions TEMOIGNAGE, diffusées tous les jours de la semaine commençant le 21 novembre au poste CHFA, à 10:15 a.m.

Lundi, 21 novembre: Les jeunes nous parlent de leur avenir.

Mardi, 22 novembre: Jean Galot, s.j., Pourquoi les prêtres ne se marient pas.

Mercredi, 23 novembre: Une équipe de Joliette; Façon nouvelle de dépister les vocations.

Jeudi, 24 novembre: Que se passe-t-il au Centre-Jeunesse de Joliette.

Vendredi, 25 novembre: Emile Muller, s.j., La retraite: camp de repos et d'entraînement.

Sécurité familiale

Bonne fête!

vendredi, 18 novembre
M. Robert E. Despins, Guy
M. Robert A. Gravelle, Edmonton
Soeur Germain-Maria, F.J., Edmonton.

samedi, 19 novembre
M. Jules F. Bessette, Jean Côté
M. Ronald Doyle, Donnelly
M. Robert Forget, Marie Reine
M. Placide Gervais, Falher
M. Michel Morin, Edmonton
M. Georges Nolette, Girouxville
M. Joseph Vachon, Bonnyville

dimanche, 20 novembre
M. Hector C. Bussière, St-Paul

lundi, 21 novembre
Soeur Dorothée Beaudoin, s.c.e., Bonnyville
M. Gérard J. Côté, Bonnyville
M. Guy L. J. Johnson, Guy
M. Roméo A. Piquette, Plamondon
M. Arthur L. Thibault, Donnelly

mardi, 22 novembre
M. T. H. Boissonnault, Morinville
M. Théodore W. Paradis, St-Paul
M. l'abbé Rosario Simard, Thérien
Soeur Thérèse Verrier, s.c.e., Trochu

mercredi, 23 novembre
M. Denis Louis Dubrule, Edmonton

jeudi, 24 novembre
M. René Dallaire, La Corey

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h. pm

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

Les gagnants de la semaine au Ranch 680 de CHFA

Semaine du 7 au 11 novembre

Mlle J. Brulotte, Guy
M. B. Girard, St-Edouard
Mme L. Demers, St-Paul
Mme B. Beland, Edmonton
Mme D. Plamondon, Breynat
M. C. Bouchard, St-Brides
M. L. Dionne, Edson
Mme E. Bisson, Grand Centre
G. Bélanger, Drayton Valley
Mme A. McAuliffe, Edmonton
Mme A. Maccagno, Edmonton
Mme C. Fournel, Edmonton
Mme A. Dallaire, St-Paul
Mme T. Thibault, Donnelly
Mme M. Hébert, St-Vincent
Mme C. Lebeul, Egg Lake
Mme O. Nolette, Girouxville
M. C. Côté, Plamondon
Mme F. Girard, St-Edouard
Mme E. Corbière, Mallaig
Mme C. Bourassa, Gourin
Mlle M. Jacques, St-Paul
Mme A. Gagné, Vimy
M. H.-L. Bouchard, St-Brides
Mme J. Poulin, St-Albert
Mme A. Claveau, Joussard
Mlle C. Duperron, Breynat
M. H. Bois Delacroix, Athabasca

Le chapelet à CHFA

NOVEMBRE

17—Paroisse Cathédrale de St-Paul
18—Famille Joseph Vachon, Bonnyville
19—Paroisse de Jean-Côté
21—Paroisse Ste-Anne, Falher
22—Paroisse St-Bernard, Lafond
23—Radio Edmonton Ltée
24—Famille Alexis Thibeault, McLennan
25—Filles de Jésus, Morinville
26—Paroisse N.-D. des Victoires, Vimy
28—Père Pinard, o.m.i., Falher
29—Familles Albert Désilets et Joseph Hamel, Bonnyville
30—Vieillards du Foyer Youville

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.......................... pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

....

La Fédération Canadienne Française de la Colombie

Pour l'année 1965 - 66

Rapport général du Comité d'Education de la F.C.F.C.B.

Dans nos trois Ecoles, un tolta de 569 certificats de français ont été distribués en juin dernier, sur 660 élèves qui ont suivi les classes régulières de français.

Une session de trois jours d'étude sur la méthode dynamique nous fut encore donnée cette année, en octobre dernier. S. Yolande-de-l'Immaculée revint elle-même nous faire bénéficier de ses expériences théoriques et pratiques. Elle clôtura la session par une visite des classes où s'enseigne la méthode. Les professeurs ont même enseigné en sa présence, recevant conseils et encouragements précieux.

Une religieuse de Notre-Dame-de-Lourdes, profitant de son passage dans l'est à l'été, eut l'avantage de suivre deux semaines de cours réguliers de la méthode, à Sherbrooke même. Elle bénéficiera d'une bourse qui couvrit les frais de la scolarité, offerte par les Filles de la Charité-du-Sacré-Coeur, qui enseignent la méthode. Un grand merci à ces généreuses bienfaitrices, qui se sont toujours montrées pleines de compréhension, à l'égard de la cause française en Colombie.

Pendant l'année, le Comité d'Education a tenu deux assemblées générales. Au cours de l'une de ces réunions, il y eut rencontre des professeurs qui enseignent au même degré, afin de mettre en commun les expériences heureuses, les déficiences constatées et de reviser le programme.

Le Comité d'Education prit encore l'initiative d'organiser un "panel-discussion", auquel furent invités tous les éducateurs de langue française et les parents des trois Ecoles. Les membres distingués du panel furent: — Le Rév. Père Fréchette, curé de Notre-Dame-de-Lourdes; il nous donna des idées plus précises sur la Commission Scolaire Diocésaine. — Le Rév. Père Michaud, curé de Notre-Dame de Fatima, nous indique en quoi doit consister le véritable "renouveau liturgique."

— Le Docteur Saint-Louis, de la paroisse du Saint-Sacrement, mit en relief les maladies constatées ou possibles du peuple canadien-français. M. Roméo Paquette, Agent de Liaison, essaya de démontrer une fois de plus la nécessité d'établir une Ecole française en Colombie, reconnue officiellement par le Département de l'Education de la Colombie.

Pour remplacer le concours de composition française, proposé par un groupe de congressistes, en octobre dernier, le Comité d'Education entreprit une proposition en faveur de la revue "L'APPEL", organe officiel de la Fédération. Plusieurs familles ont spontanément répondu à notre requête, mais nous voulons féliciter de façon toute particulière l'Ecole du Saint-Sacrement, qui a obtenu le plus grand nombre d'abonnés.

A partir du mois de décembre, nous avons fait publier dans L'APPEL, des travaux de nos élèves, particulièrement dans les classes où s'enseigne la méthode dynamique; ce qui a encouragé nos enfants, et stimulé un sentiment de fierté nationale légitime chez leurs parents.

Par l'entremise de M. Paquette, Agent de Liaison, le Ministère des Affaires Culturelles du Québec nous a alloué, cette année encore, la somme de $200.00 pour prix de français de fin d'année dans nos trois Ecoles. Un autre de $50.00 fut ajouté pour récompenser les élèves de français de Victoria, Port-Alberni et Prince-George. Tout l'argent a été utilisé pour l'achat de disques français, distribués aux élèves en fin de juin.

Nous sommes aussi redevables au Ministère des Affaires Culturelles du Québec, pour la commande de livres français, reçue au début de septembre, selon la nécessité de chaque classe et de chaque Ecole.

Une séance publique française, a été donnée dans chaque Ecole respective, au cours de l'année scolaire. De plus, à Saint-Sacrement, on met l'emphase sur des classes spéciales de français, données aux élèves non préparés à suivre les cours réguliers. — A Notre-Dame-de-Fatima, l'accent fut mis du côté du Jardin d'enfants, où les résultats pratiques s'avèrent des plus consolants. La titulaire actuelle de première année, n'a qu'à se féliciter du progrès de ses élèves, les surprenant à parler en français entr'eux, aux heures de récréation, même lorsqu'ils sont seuls. Puissions-nous tous profiter de cette heureuse expérience! — A Notre-Dame-de-Lourdes, une spécialiste de la "méthode Ward" enseigna régulièrement aux élèves des trois premières années, 20 minutes journalières d'étude musicale; l'expérience de l'an dernier montre un enrichissement de vocabulaire français chez nos jeunes.

Reconnaissant la nécessité de faire parler davantage nos enfants durant les heures de cours, nous avons été unanimes à demander que la conversation française prenne une plus large place au programme, insistant moins sur la dictée et la grammaire. En cette matière, les examens finals de juin ont porté, soit 50% sur la partie étudiée, et 50% sur le langage usuel.

Il me reste maintenant à vous présenter le nouvel exécutif du Comité d'Education:

Présidente:
M. Marie-de-la-Croix, o.s.u., de N.D. de-Lourdes

Vice-présidente:
M. M. de-St-François, s.c.i.m., de St-Sacrement

Secrétaire:
M. Ste-Claire-D'Assise, o.s.u. de N.D. de-Lourdes

1ère conseillère:
M. Saint-Bernard, o.s.u., de N.D. de-Lourdes

2ième conseillère:
Mme Léopold Girard, de N.D. de-Fatima.

Bien chers parents et amis de Langue Française, le Comité d'Education veut vous remercier aujourd'hui de l'apport que vous avez fourni auprès de vos enfants, pour l'étude de la Langue Française. Cependant, nous ne nous faisons pas d'illusion . . . Les résultats obtenus ne sont pas proportionnés aux efforts déployés. Du côté des éducateurs, le zèle et la compétence ne semblent pas faire défaut. Mais nous nous demandons avec anxiété, si les parents qui nous confient leurs enfants, tiennent vraiment tous à la langue française, et s'ils font sincèrement leur possible piur s'exprimer avec eux dans la langue maternelle. Dans un Congrès comme celui-ci, à un tournant de notre histoire, où il est question de réclamer la reconnaissance officielle d'une Ecole française auprès du Gouvernement, il semble naturel que nous posions la question suivante: tenons-nous, oui ou non, à notre langue française? Oui bien, envoyons-nous nos enfants aux Ecoles où s'enseigne notre langue, par pure convenance, pour éviter des commentaires, ou sous l'influence de quelque pression étrangère? . . . Si vous pouvez loyalement répondre à l'affirmative, prenez courage, chers parents: la lutte n'est pas terminée, loin de là! mais vous trouverez en nous des collaborateurs infatigables, et, tôt ou tard, la victoire vous est assurée!

SERVICE DE BOURSES

Boursiers actuels:

Bernard GIGUERE, fils de M. et Mme Paul Giguère, de Vancouver, bachelier en Commerce de l'Université Laval, de Québec, en est à sa 2e année dans la préparation de sa maîtrise en sciences commerciales. L'an dernier, il étudia à l'Université McGill de Montréal, mais cette année, comme la bourse que l'Université Laval accorde annuellement à la Colombie Britannique était vacante, Bernard a fait application et il bénéficie pour la présente année de cette bourse, qui consiste en l'exemption des frais de scolarité. Bernard GIGUERE graduera en juin 1967 à la Faculté des Sciences de l'Administration et du Commerce de l'Université Laval.

Claude LAVERTU, fils de M. et Mme Jules Lavertu, de Victoria, est toujours au Collège des Pères Jésuites, de St-Boniface, Manitoba. Il y fait cette année sa Rhétorique.

Louis L'HEUREUX, fils de M. et Mme Jules L'Heureux, de N.-D. de Lourdes, Maillardville, est en Versification (11e) au Collège St-Jean d'Edmonton. L'an dernier, il est arrivé le premier de sa classe et s'est vu décerner la médaille d'or du Collège.

Edgar L'HEUREUX, frère du précédent, est également au Collège St-Jean d'Edmonton et fait cette année sa Méthode (10e). Lui aussi s'est classé le premier de sa classe, l'an dernier, et a mérité la médaille d'or du Collège pour la Méthode.

Nouvelles d'un ex-boursier:

Paul LAVERTU, fils de M. et Mme Jules Lavertu, de Victoria, est à faire sa deuxième année aux Hautes Etudes Internationales, à l'Université de Genève, en Suisse, où il s'est inscrit l'an dernier à la Faculté des Sciences Politiques et Sociales. On se souvient que Paul a obtenu en juin 1965 son baccalauréat en Philosophie au Séminaire de Québec.

Au sujet des bourses du Collège St-Jean d'Edmonton:

Le directeur du Collège, le R.P. Arthur LACERTE, o.m.i., nous communiquait le printemps dernier ce qui suit: **"L'arrangement conclu l'an dernier avec les Ecoles Séparées d'Edmonton par le Collège St-Jean permet cette année aux élèves de la Colombie de suivre des cours au Collège sans payer les frais d'enseignement; ce qui signifie une diminution de $250.00 par année. Ils n'ont pas à payer un sou pour la scolarité et nous avons confiance d'obtenir pour l'année 1966-67 la même entente.**

"Les parents ne devraient pas exiger plus que cela. Le coût de la pension au Collège n'est pas supérieur à ce que cela leur coûterait s'ils gardaient les enfants à la maison."

Jean-Louis Lemire, s.s.s., responsable du Service des Bourses.
VANCOUVER, C.B.
le 26 septembre 1966.

Discours du président général, M. Gérald Moreau, au XXIIe Congrès de la F.C.F.C.B.

(1ère partie)

Introduction

Il me parait juste d'affirmer que, depuis notre Congrès l'an dernier, la Fédération a marqué, dans l'ensemble des progrès vraiment significatifs, particulièrement dans le domaine de la revendication scolaire et également dans d'autres domaines tels que la radiodiffusion et les relations extérieures ou, si l'on veut, la publicité. Dans son ensemble donc, l'on peut dire, même s'il reste des points stagnants, que les résultats des efforts déployés durant l'année écoulée s'avèrent nettement positifs. Faisons, si vous le voulez bien, le bilan du travail effectué par notre association depuis octobre dernier.

L'école

C'est à dessein que j'ai placé l'école à la tête de la liste des sujets que nous allons discuter aujourd'hui; en effet, c'est l'école à laquelle nous avons donné le plus d'attention depuis un an. Il convient, en guise de récapitulation, de projeter rapidement le film des démarches entreprises par le Conseil exécutif provincial. Notons comme préliminaires qu'à son congrès d'octobre dernier, la Fédération canadienne-française de la Colombie britannique a adopté une résolution priant et autorisant le pouvoir exécutif d'amorcer des rapports le plus tôt possible avec les autorités gouvernementales provinciales en vue de demander la reconnaissance et l'établissement difficiles d'écoles françaises non-confessionnelles en Colombie canadienne. Vous vous souviendrez que le terme "non-confessionnel" engendra de longues discussions, de débats, de déchirements de conscience presque, et si solidement retranchés derrière une cloison spirituelle étanche que nous l'étions, l'on comprend aisément pourquoi. L'unanimité sur le choix d'école fut loin d'être faite; aujourd'hui cependant, bien peu de personnes, au moins parmi les militants de la cause française, s'opposent à l'idée de la non-confessionnalité dans les écoles. Il était devenu évident à bon nombre de gens — même aux membres du clergé à la fin, bien que réticents à se l'avouer au début, ce qui est compréhensible, — que l'obtention et la reconnaissance officielle par l'Etat d'écoles dites confessionnelles, religieuses, paroissiales ou catholiques, s'avéraient et s'avèrent toujours dans les conjonctures politiques provinciales actuelles impossibles dans le contexte et l'état d'esprit non-sectaires de la Colombie. D'ailleurs, un archevêque et un évêque, Son Excellence Mgr Johnson de l'archidiocèse de Vancouver, ainsi que Son Excellence Mgr De Roo du diocèse de Victoria, ont approuvé la résolution adoptée à notre Congrès et la nouvelle ligne de conduite de la Fédération. Après lecture de leurs lettres à des réunions subséquentes, nos revues prêtèrent de l'espace à quelques commentaires sur leurs déclarations écrites et verbales. Je n'y reviens donc pas.

Trois constatations sérieuses — reconnues et admises par religieux et laïcs du continent et de l'Ile — nous motivent à préconiser le choix de l'école française non-confessionnelle: l'utopie de l'obtention d'école confessionnelle subventionnée par l'Etat, d'une part; d'autre part, l'extrême difficulté croissante pour les fidèles catholiques de payer l'école séparée traditionnelle; et, en troisième lieu, l'anglicisation au rythme effarant de notre population française. Dans un questionnaire distribué aux fidèles du diocèse catholique de Victoria, en avril dernier, la moitié des répondants affirmaient qu'ils trouvaient le fardeau financier scolaire trop lourd. En toute justice, il faut avouer que seulement 10% des fidèles ont répondu, mais, je crois que leurs réponses sont fort représentatives et très significatives. Il y a là sûrement quelque chose à nous faire réfléchir. A part ces considérations sommaires, sachons bien que les *Commissions scolaires catholiques* qui réclament la reconnaissance officielle de leurs écoles, réclament des écoles de langue anglaise, non pas de langue française! Qu'on se le dise et qu'on le répète! Rien que je sache, dans les règlements du Troisième Synode de l'Archidiocèse de Vancouver, 1959, ne prévoit la reconnaissance officielle du français dans les écoles. Lorsqu'on nous dit que nos co-religionnaires de langue anglaise sont sympathiques au français, on contribue, à son insu, à nous faire avaler de la morphine.

L'école française, faut-il le souligner, sera, du fait que fréquentée par des enfants à grande majorité catholique et où l'enseignement sera dispensé par des professeurs également à majorité catholique, d'inspiration chrétienne. Nous ne pouvons pas trop insister sur cette caractéristique importante auprès de nos compatriotes francophones. Enfin, nos religieuses enseignantes, toutes originaires du Québec où elles reçurent leur formation française les destinant à donner leur enseignement en français, pourront enfin évoluer dans un milieu propre à leur personnalité et à leurs particularités linguistiques et culturelles, et recevoir, par surcroît, les honoraires que ces conventines méritent et qui leur sont dûs. Rien dans la loi scolaire de la province n'interdit aux religieuses d'enseigner dans les écoles publiques cependant que cette même loi le défend aux "clergy men". Je me permets ici d'ouvrir une parenthèse. A ceux qui se plaignent que les enfants échouent dans nos écoles paroissiales, je réponds que cet état de chose n'est pas attribuable à la qualité de l'enseignement donné par nos religieuses mais plutôt aux inaptitudes des étudiants à apprendre. J'ai trop vu, dans mon expérience d'enseignant, des gens chercher des boucs émissaires pour expliquer leurs échecs. C'est un secret de polichinelle que bien des outils nous manquent dans nos écoles paroissiales; blâmons alors le système car c'est là que réside la faute. Sans argent suffisant, sans moyens adéquats, il est impossible que, sur le plan strictement professionnel, nos écoles rivalisent avantageusement avec les écoles publiques financièrement choyées de l'Etat. Ce sont des anomalies que la Fédération tente de toutes ses forces de corriger.

Personnellement, plus je pense à la nouvelle forme d'école, l'école française non-confessionnelle, plus je suis convaincu, en me plaçant, bien entendu, dans le contexte non-sectaire inchangeable de cette province, de son réalisme et de ses possibilités sur des plans divers: pour les parents enfin débarrassés du régime du double impôt scolaire; pour les enfants baignants dans une ambiance idéale et favorable à leur épanouissement linguistique et culturel; pour les enseignantes disposant désormais de meilleurs moyens techniques leur permettant d'améliorer leur enseignement et de moyens financiers pour se parfaire et se perfectionner dans leurs matières et leurs disciplines particulières; pour le clergé libéré une fois pour toutes du cauchemar quotidien des dettes scolaires; et puis, pour la population française entière disposant des structures adéquates, idéales et normales pour s'épanouir selon sa propre identité ethnique. En conclusion, quelle fierté pour nous de pouvoir lever la tête et regarder ces temples de l'avenir destinés à l'instruction de nos enfants dans notre langue . . . et subventionnés par l'Etat! Sur le plan spirituel comme sur le plan national, j'ai confiance dans ces écoles. En tout cas, en Colombie, nous croyons qu'il vaut, la peine d'en tenter l'expérience . . . nous n'avons pas beaucoup de choix d'ailleurs. Pour réitérer ce que j'ai affirmé en termes non équivoques au dernier Congrès nous poursuivons l'idéal, c'est-à-dire l'école française catholique, cependant, cet idéal nous échappe dans un avenir encore trop reculé et imprévisible; au dire de Mgr De Roo, puisque nous ne pouvons pas atteindre l'idéal en matière scolaire, il faut alors accepter le bien: l'école française non-confessionnelle. C'est le but que la Fédération poursuit, et il nous paraîtrait malheureux qu'à l'heure actuelle des autorités, quelles qu'elles soient, tentent de nous faire dévier de cette poursuite. Notre détermination s'appuie sur l'Encyclique PACEM IN TERRIS de S.S. Jean XXIII, selon laquelle personne n'a le droit de brimer ou d'entraver les épanouissements culturel, social et économique d'une minorité ethnique. La Commission Laurendeau-Dunton recommandera au Gouvernement fédéral la mise en vigueur, de concert avec les provinces, d'un système d'écoles françaises non-confessionnelles et nous serions bien mal avisés de vouloir aller à l'encontre de cette recommandation.

Dialogues avec le gouvernement provincial

Pour revenir à nos revendications scolaires, le 29 novembre 1965, nous nous sommes présentés chez le Ministre de l'Instruction publique pour lui faire part d'un Aide-mémoire dans lequel nous demandions sans ambages aucune, la reconnaissance officielle et l'établissement d'écoles françaises en Colombie. Le 2 mai 1966, nous nous entretenions de nouveau avec le Ministre et, après une longue discussion franche et très cordiale, il nous déclara qu'à la prochaine session de la Législature, il présentera un projet d'amendement à la loi scolaire en vue de l'établissement officiel de l'école française en Colombie canadienne. Un fait important à signaler: à ces deux occasions, soit le 29 novembre et le 2 mai, le Ministre fut accompagné de son sous-ministre et du Surintendant des Ecoles publiques.

De quoi s'agit-il lorsqu'on parle d'écoles françaises en Colombie? S'agit-il d'écoles anglaises subventionnées par l'Etat dans lesquelles on enseignera une demi-heure de français par jour, C'est un point important qu'il faut préciser car nombreux sont les sceptiques quand on leur apprend la nouvelle de cette future école.

Pour répondre aux deux questions posées, je ne puis faire mieux que de répéter, au meilleur de ma souvenance, ce que le Ministre de l'Instruction publique, son sous-ministre et le Surintendant des Ecoles publiques ont eux-mêmes dit, répété et entérinné (nous avions l'impression que c'était eux qui demandaient les écoles françaises plutôt que nous): L'enseignement de tous les sujets sera donné en français de la première à la douzième année (l'anglais sera langue seconde et sera enseigné dans cette langue, de préciser les représentants gouvernementaux); les textes de classe seront en français et les examens seront écrits également en français; les récréations se passeront dans cet idiome et les directives à l'intérieur des classes et de l'école seront données dans la langue de Molière; le personnel, autant que possible, sera de notre langue et naturellement ces écoles françaises seront subventionnées par l'Etat comme toutes les écoles publiques, conclut le sous-ministre. Non satisfait d'accepter le principe de l'école française, le Ministre a insisté pour que cette entreprise soit un succès à tous points de vue; de plus, il fut convenu — fait important pour les Canadiens français de cette province — que le Départment d'éducation avisera ou consultera la Fédération avant de prendre des décisions affectant ou pouvant affecter les écoles françaises.

Je dis bien 'fait important' car si nous nous reportons à l'automne dernier, nous nous souvenons que dans notre résolution sur l'école, adoptée au dernier Congrès, on demandait la mise sur pied de Commissions scolaires com-

(Suite à la page 8)

Membres élus du Conseil Exécutif pour l'année 1966 - 67

Président-général	
St. Louis, Dr Henri, 1541 West Broadway, Vancouver	738-2611
Vice-présidents	
Cheramy, M. Arthur, 1838 Ingledew, Prince George	
Coulombe, François, 112 W. 12, Vancouver 9	876-1255
Goulet, Jean Baptiste, 820 Laval, Maillardville	936-7035
Piolat, André, 3331 Ash, Vancouver	879-3872
Ruel, André, 333 Walker, Maillardville	939-1816
Secrétaire-général	
Paquette, Roméo, 333 Walker, Maillardville	939-1816
Secrétaire-trésorier	
Lefrançois, Irénée, 1325, W 13, Vancouver	733-2270
Secrétaire-archiviste	
Harrow, Mme Constance, 1086, W 11, Vancouver	736-9546
Directeurs	
Bissonnette, M. Armand, 204, Laval Maillardville	936-5259
Ste-Croix, Jean-Paul, 295 W 19, Vancouver	876-2055
Boisvert, Mme Pauline, 1896 W 36, Vancouver	261-0057
Bourget, Raymond, 704 W 63, Vancouver	321-1453
Montpetit, Roger, 3222 W 26, Vancouver	733-5834
Bruneau, Laurent, 940 Delestré, Maillardville	936-4180
Gareau, Amélie, 1128 Hammond, Maillardville	936-2760
Paquette, Pierrette, 333 Walker, Maillardville	939-1816
Président sortant	
M. Gérald Moreau, Pavillon Biermans Moraud, ch. 2339, Cité Universitaire, Québec, P.Q.	
Présidente d'honneur	
Mme Irène Alain, 215 Holmes, New Westminster	LA1-4641
Aviseur moral	
L'abbé Nestor Therrien, 216 Carnarvon, New Westminster	LA2-5353
Adresse du secrétariat	
333 rue Walker, Maillardville, B.C.	939-1816

Editorial

Le Congrès des congrès

C'est l'impression générale qui est restée à la suite du XXIIème Congrès de la Fédération Canadienne-française de la Colombie Britannique.

Il aura été le plus court de notre histoire mais le plus décisif. En effet, l'assemblée générale, comme telle, ne dura qu'une journée. La deuxième fut entièrement consacrée à l'étude objective.

Disons pour rassurer ceux qui pourraient croire que nous avons été trop expéditifs, qu'il était la conclusion des travaux qui avaient été l'objet des deux précédents. Tout le monde avait eu le temps de réfléchir et de revenir avec des idées constructives.

C'est pourquoi il a été facile de trouver un exécutif dynamique et décidé. Il a aussi été facile de rallier les esprits autour de l'idée de concentrer le choix d'un exécutif sur des membres pouvant se rencontrer souvent et à peu de frais.

Dans cette page, nous reproduisons quelques uns des documents du congrès et nous continuerons le mois prochain.

Profitons-en pour souhaiter la bienvenue à notre nouveau président, le Dr Henri St-Louis, qui a accepté de diriger les destinées de la Fédération pour le prochain terme.
Nous lui souhaitons toute la collaboration qu'il mérite.

Roméo Paquette

Rapport du Conseiller Moral au XXIIe Congrès

par l'abbé Nestor Therrien

Je désire tout d'abord féliciter les membres et l'exécutif de la Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique ainsi que le génial et infatigable Agent de Liaison, pour le magnifique travail accompli durant l'année. Votre présence au Congrès ainsi que votre généreuse contribution méritent notre admiration et nos félicitations.

De plus, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée, laquelle m'a permis encore cette année, de servir la Fédération à titre de Conseiller Moral. Je vous suis reconnaissant pour ce privilège.

Chers délégués, sans vouloir m'esquiver de mon devoir de Conseiller Moral qui serait de faire une appréciation des travaux et réalisations de l'année qui se termine, permettez-moi d'y apporter plutôt un reflet sur les réalisations à venir, ce qui, à mon avis, est essentiel à la Fédération en tant que corps représentatif des Franco-Colombiens et du Canada Français. Mes réflexions je l'espère, vont attribuer à la Fédération une image d'entité et de corps et mettrons en perspective son rôle en tant que groupe social du peuple Canadien Français travaillant pour un plein épanouissement culturel, correspondant à ses dons et à ses traditions.

Une énumération de ce que doit être la Fédération mettra en relief, je crois, l'entité recherchée.

La Fédération se doit d'être un corps qui rendra le Colombien capable de vivre de la communauté Canadienne Française.

La Fédération doit être viable, responsable, représentative, cette entité, ce fait, cette réalité, cette union, ce syndicat.

La Fédération doit être ce corps formé de l'union de personnes et de ressources.

La Fédération ne doit pas être ce corps à la forme du désirable, de la velléité du douteux ou du patriotisme sentimental.

La Fédération ne doit pas être ce corps dont la permanence est mise en doute d'année en année et, dont la vigueur est une variante aux caprices du temps, des personnes et au petit bonheur. C'est mettre notre existence en jeu que de vouloir vivre au petit bonheur.

Nous sommes à l'époque où la nation Canadienne-Française fait corps. La Fédération n'a plus qu'un choix, celui de s'identifier en entité et faire corps avec tous les siens au palier national. La nation sera l'union de tous les groupements Canadien-Français à travers le pays. La Fédération doit alors grouper tous les Franco-Colombiens qui veulent faire partie de la nation. Je dis bien tous. Nous sommes définitivement à l'époque de l'histoire où le Franco-Colombien doit s'identifier comme tel et faire de la Fédération un corps représentatif de tous les Franco-Colombiens. A moins de s'identifier au point de former une entité véritable, on ne peut prétendre au dialogue, au confrontement et même à nos droits naturels, religieux, droits de reconnaissance, d'égalité, de justice, de charité, de respect même. A notre époque le Canadien Français n'a plus que deux choix: celui de s'identifier ou celui de se bâtardiser.

Le travail de la Fédération n'est pas facile en Colombie. Le repêchage est toujours lent et difficile. Malheureusement, nous ne sommes plus au temps et à l'ère de repos. L'époque où le monde évolue n'est jamais une époque de repos. Cette époque est plutôt le fruit de crises profondes et d'engagements sérieux. Vous n'êtes pas sans savoir que le Canada, la nation Canadienne-française vit une crise de croissance, bien plus, une crise de naissance et, c'est encore plus vrai du fait français en Colombie. N'est-il pas vrai qu'en Colombie nous sommes au temps de la revendication de nos droits, à l'égalité des services, de nos droits culturels et linguistiques en matière d'éducation? Ne serait-il pas chimérique de prétendre dialoguer et revendiquer sans l'appui d'une Fédération qui soit une véritable union de tous les Franco-Colombiens, une union à la fois des personnes et des ressources? La Fédération a déjà réussi, à mon avis, un travail de grande valeur en créant chez un grand nombre un climat d'espérance, préparant ainsi les nôtres à faire un choix raisonné. Par le travail de la Fédération, de fait, le temps est propice à un engagement sérieux ou au moins à un recrutement intense chez nos gens.

La Fédération, corps représentatif et héritier, en partie, des responsabilités du Canadien Français en Colombie, a un rôle de première importance et proportionnel à son but qui est de réaliser l'épanouissement du Canadien Français et d'assurer sa destinée d'homme et de chrétien ainsi que développer chez lui un humanisme valable et consacré à promouvoir la civilisation. Comme c'est le propre de la personne humaine de n'accéder vraiment et pleinement à l'humanité que par la culture, le rôle de la Fédération sera essentiellement celui de promouvoir la culture et les moyens culturels. La culture en effet, puisqu'elle découle immédiatement du caractère raisonnable et social de l'homme, a sans cesse besoin d'une juste liberté pour s'épanouir, et d'une légitime autonomie d'action en conformité avec ses propres principes. Elle a donc droit au respect et jouit d'une certaine inviolabilité. Ceci porte la Fédération dans l'arène de l'éducation.

Le premier devoir de la Fédération concernant l'éducation sera de pourvoir son peuple du respect et du maintien des droits de la personne humaine afin d'assurer son épanouissement et le respect de sa dignité d'homme et de chrétien. Elle saura, je crois, s'inspirer des paroles du Concile pour poursuivre une véritable éducation qui est: de former la personne humaine dans la perspective de sa fin suprême et de même du bien des sociétés dont l'homme est membre et dont il aura à partager les obligations. Le Canadien Français, citoyen de la cité terrestre et de la cité céleste, exigera de l'autorité une éducation respectant les droits de la personne humaine, spécifiquement ceux de la culture et de la religion. Ces deux droits naturels ne posent pas d'antinomies dans leur application. Ils ne s'opposent pas. L'un est le complément de l'autre. L'un vient à l'aide de l'autre dans l'épanouissement de la personne créée. "L'Eglise fait route avec toute l'humanité et partage le sort du monde." Le développement de la personne humaine et le perfectionnement de ses activités sont le prolongement de l'oeuvre du Créateur et la réalisation du plan de Dieu. La violation des droits naturels tuerait la liberté de la personne et mettrait en péril sa destinée. Il ne peut y avoir d'antinomies ou de contradictions de principes dans une édcation projetée vers un plein épanouissement de la personne créée. Même dans une situation particulière, qui est la nôtre, les antinomies n'existeront pas à moins que l'on veuille les créer.

Chers délégués, voilà les devoirs et le rôle de la Fédération et comme responsables, ils sont les vôtres. Vous avez en main la destinée de notre peuple et de la nation.

Au Collège Saint-Jean

On a marqué solennellement l'affiliation du Cours des Arts

Au cours d'une cérémonie relativement brève, mais combien touchante et importante par sa signification, le Collège Saint-Jean d'Edmonton a marqué mercredi soir dernier l'affiliation de son Cours des Arts à la Faculté des Arts de l'Université de l'Alberta.

Bien qu'il ne se soit agi que d'une réception intime groupant environ 75 personnes au cours de laquelle de brèves allocutions furent prononcées, les témoignages ainsi présentés ne laissèrent aucun doute quant à l'importance de ce jalon franchi par le Collège.

Cette réunion eut aussi le cachet bien spécial de joindre sous le même toit et à la même occasion une sorte de "réunion au sommet" des principales parties concernées, à savoir la Communauté des Oblats de Marie-Immaculée représentée par le T.R.P. S. Larochelle, assistant-général, le Collège lui-même, représenté par son Recteur, le R.P. Arthur Lacerte, l'Université de l'Alberta représentée par son président, le Dr Johns, le gouvernement de la province de Québec représenté par M. Georges-Henri Dagneau, directeur du Service du Canada d'Outre-frontières du Ministère des Affaires culturelles et les parents, anciens élèves et la population franco-albertaine en général représentés par Me Louis A. Desrochers.



M. Dagneau

Le R.P. Lacerte

Dans son mot de bienvenue, le R.P. Lacerte ne manqua pas de témoigner sa joie d'une si heureuse coïcidence non plus que de remercier tous et chacun de leur participation ou de l'appui offerts pour que soit réalisée cette affiliation.

Il rappela la contribution financière de la province de Québec, la compréhension dont ont fait preuve les autorités de l'Université et l'effort soutenu, pour ne pas dire l'entêtement, des autorités du Collège pour faire valoir une affirmation qu'elles croyaient juste et pour le bienfait de tous. Sur ce dernier point, le Père Lacerte aurait pu, s'il l'avait voulu, parler d'expérience pendant des heures...

Il rappela ensuite le grand désir des Oblats d'oeuvrer selon les principes élaborés au cours de Vatican II, principes qui témoignent bien de l'intérêt de l'Eglise en matière d'Education et pour le bien-être de Ses fils.

M. Dagneau

Invité à prendre la parole par le maître de cérémonies de cette réception, M. Laurent Godbout, M. Georges-Henri Dagneau ne cacha pas le plaisir et l'émotion qu'il éprouvait de se retrouver dans un milieu francophone si sympathique, presque familier et ce, à quelque 3,000 milles des frontières québécoises.

M. Dagneau se dit persuadé que ce jalon franchi par le Collège Saint-Jean n'est encore qu'un point de départ, une première étape, en vue d'un grand avenir et de grandes réalisations. Le directeur du Service du Canada d'outre-frontières accepta avec joie de transmettre au Ministre des Affaires culturelles de la province de Québec les remerciements des Franco-albertains pour l'aide qui nous est offerte par ce ministère et lui dire à quel point cette aide contribue ou se transforme en valeurs culturelles réelles, authentiques et profondes pour le groupe francophone de l'Alberta tout autant que pour la nation canadienne-française et le Canada tout entier.

Dr Johns

A son tour, le président de l'Université vint dire toute sa joie de l'accord intervenu entre l'Université et le Collège. Il fit remarquer que l'affiliation précédente du Collège de pédagogie bilingue avait compté pour beaucoup dans la récente décision prise en ce qui concerne le Cours des Arts. La première s'étant en effet avérée très satisfaisante, il devenait d'autant plus facile de réaliser la seconde.

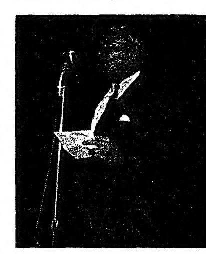
Le Dr Johns confia qu'il songeait lui-même depuis plusieurs années à ce rapprochement et qu'il était content de la voir réalisé maintenant; de ce fait, ajouta-t-il, l'Université de l'Alberta devient la première de l'Ouest ainsi engagée et avec le Collège, elle pourra bâtir quelque chose de grand et de durable pour les futures générations.

Et, de poursuivre le président de l'Université, cette amélioration ne profitera pas qu'aux seuls Canadiens français; voici dorénavant une merveilleuse opportunité pour tous ceux qui le veulent, de devenir parfaitement bilingues. Si je le pouvais, si mes occupations me le permettaient, poursuit-il, je serais certainement un des premiers à bénéficier de cette opportunité. En réalité, le Dr Johns semble pouvoir se débrouiller très bien dans la langue française.

Me Desrochers

Se faisant le porte-parole de la population canadienne-française de l'Alberta, Me Desrochers voulut tout d'abord témoigner sa gratitude aux Pères Oblats. Il rappela l'estime qu'on leur porte et la reconnaissance peut-être insuffisamment témoignée du travail qu'ils accomplissent dans notre province. Affirmant la nécessité essentielle du Collège Saint-Jean dans notre milieu, il réaffirma notre reconnaissance, notre confiance à tous, et la promesse de notre appui le plus entier dans la poursuite de leur oeuvre culturelle.

Me Desrochers présenta ensuite les remerciements de la population à l'endroit du Québec pour son appui et son encouragement sensibles dans le domaine de l'Education, au gouvernement de l'Alberta (alors représenté par l'honorable Gordon Taylor) pour avoir rétabli sensiblement ou réajusté l'enseignement du français, surtout dans nos institutions privées et, finalement, le Dr Johns, pour sa participation très active dans les développements récents intervenus entre l'université et le Collège.



Dr Johns

127 jours sous terre

PARIS — Depuis cinq mois, un Français vit seul à 300 pieds sous terre: il a ainsi battu, et largement le record de durée sous terre détenu par l'Anglais David Laserty, avec 130 jours.

Demain, Jean-Pierre Mairetet en sera au 157e jour d'une expérience prévue pour durer six mois. Descendu le 1er juin dans une grotte à 300 pieds de profondeur dans le massif de l'Audiberghe, à 50 milles de Nice, Mairetet n'en sortira que le 1er décembre à moins qu'il ne "craque" avant.

En effet les conditions même de l'expérience "hors du temps" — la quatrième de ce genre organisée en France — rendent ce séjour particulièrement pénible: Mairetet est constamment gêné par les nombreuses électrodes implantées sur son corps et qui servent à l'enregistrement d'une série de phénomènes physiologiques: électro-encéphalogramme, électro-cardiogramme, température cutanée.

Pendant 50 jours, il a porté une combinaison spéciale limitant ses mouvements. Pendant cent jours, il est resté attaché par un double cordon ombilical aux appareils installés en surface. Enfin, il doit supporter en permanence une sonde rectale mesurant la température interne. Relié à l'équipe de surface par un téléphone, Mairetet n'en traverse pas moins actuellement une période de dépression.

Après cinq mois sous terre, Mairetet croit n'y avoir passé que trois mois et demi.

Discours du président-général...

(Suite de la page 7)

posées de membres canadiens-français. Or, le Gouvernement ne semble pas pouvoir accepter cette proposition; en revanche, le Département d'éducation nous soumet une autre proposition selon laquelle un Conseil d'aviseurs serait nommé et de qui relèverait la responsabilité de conseiller le Département d'éducation en ce qui concerne la mise en pratique de la nouvelle loi scolaire. En termes laconiques, le Département d'éducation travaillera en collaboration étroite avec des interlocuteurs valables, soit des représentants officiels de la Fédération avant de mettre à exécution des décisions portant sur l'école française afin de prévoir et d'éviter des accrocs dans son évolution.

Nos devoirs religieux

Il ne faut pas croire, si on me permet une légère regression, que comme catholiques les Canadiens français de la Colombie doivent rejeter leurs responsabilités religieuses à l'égard de leurs enfants; j'oserai dire, qu'au contraire, ils doivent en devenir plus conscients. Les parents savent, et on le leur réitère, que leurs devoirs dans le domaine religieux demeurent les mêmes et que, s'il est devenu urgent de changer les moyens, on poursuit toujours les mêmes fins: la pratique de la foi catholique et chrétienne, l'inculcation des principes religieux chez les enfants, bref la mise en pratique des principes nécessaires et essentiels à la vie spirituelle catholique. Comment la relève de l'enseignement religieux sera-t-elle faite, sans doute, il sera dispensé à l'intérieur d'un cadre paroissial différent de celui traditionnellement connu, c'est-à-dire différent de l'école séparée. A bien remarquer que je fais allusion à l'enseignement de la religion; en ce qui concerne l'esprit chrétien, il ne sera pas banni de l'école française non-confessionnelle.

Une chose importante demeure: c'est que nous, Canadiens français, nous sommes en majorité catholiques et que, comme tels, nous avons des devoirs religieux dépassant l'assistance à la messe dominicale; l'enseignement religieux des enfants — et je dis ceci sans prétendre vouloir faire du prosélytisme — est un devoir sacré auquel nous ne pouvons pas nous soustraire. Ne l'oublions pas! Ce problème évidemment ne relève pas des responsabilités ou de la juridiction de la Fédération, il va sans dire. A chaque paroisse l'initiative de trouver le nouveau mode de l'enseignement religieux! S'il y avait des Juifs et des Protestants parmi nous, je leur dirais à eux aussi qu'ils ont, eux aussi, des devoirs religieux qui diffèrent sans doute des nôtres mais qui néanmoins existent. La séparation de la foi et de la langue ne veut pas dire l'abolition de l'une en faveur de l'autre. Loin de là! Il est étrange comme il faut quand même préciser ce point.

Puisque nous parlons d'écoles françaises et de confessionnalité, je vous encourage à lire deux textes: le premier, un rapport publié dans le quotidien LE SOLEIL, sur des interventions par Mgr Irenée Lussier, à un colloque organisé par l'Association d'Education du Québec et tenu en juin dernier; le second, un excellent éditorial sur la rentabilité du français au Canada par le rédacteur de La Survivance et publié dans ce journal bien connu de nous tous. On vous encourage à faire lire cet éditorial à vos garçons et à vos filles; si, par hasard ils souffrent d'anglomanie, ils y trouveront peut-être un commencement de leur guérison.

(A suivre)

FORMULE D'ABONNEMENT

- COMMODE
- FACILE
- RAPIDE

EVITEZ LES ENVOIS D'ARGENT COMPTANT. SERVEZ-VOUS DE CHEQUE OU MANDAT POSTAL.

Servez-vous de la formule ci-dessous et faites-nous parvenir le prix de votre abonnement par la poste

MERCI A L'AVANCE !

Nom de l'abonné ....
VOUS ETIEZ DÉJÀ ABONNÉ? COLLEZ ICI L'ÉTIQUETTE JAUNE D'ENVOI.

Adresse ....

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $..........

pour abonnement à La Survivance pour .... an(s).

— Prix de l'abonnement —

Au Canada: 1 an - $3.50 — 2 ans - $6.00 — 4 ans - $10.

A l'étranger - $4.50 par année

La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 23 NOVEMBRE 1966 — No 2

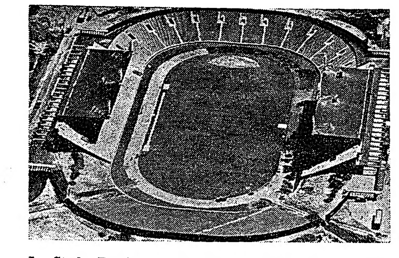
11 langues . . . en 8 mois!

Québec — Selon une nouvelle méthode d'enseignement des langues, n'importe qui peut apprendre 11 langues en huit mois.

C'est du moins ce qu'a déclaré le Dr Claude Jourdanne, l'un des deux auteurs de cette méthode, au congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.

C'est par une très grande simplification des procédés qu'un tel exploit est possible. Au lieu d'enseigner de façon orale chaque mot dans les diverses langues on analyse les racines du mot, qui sont semblables ou identiques dans la plupart des langues européennes.

Le Dr Jourdanne a commenté que cette méthode peut être d'une grande utilité aujourd'hui alors que l'apprentissage des sciences n'est jamais terminé, à cause d'une nouvelle dimension internationale et d'une autre qui est l'évolution.



Le Stade Empire de Vancouver. C'est dans ce stade érigé au coût de $2 millions que sera jouée, samedi prochain la classique annuelle de la Coupe Grey. C'est le stade qui peut recevoir le plus de spectateurs au Canada et on prévoit qu'une foule d'environ 36,000 adeptes du football s'y entassera en fin de semaine.

D'après M. Robert Elie

Sans le bilinguisme, le fédéralisme peut se transformer en mauvais rêve

"Dans le bilinguisme, nous n'en sommes aujourd'hui qu'à un nouveau départ. Et je crois que ce bilinguisme que nous voulons répandre deviendra bientôt intolérable si, dès le départ, on ne voit pas au-delà."

C'est en ces termes que s'exprimait M. Robert Elie, directeur, associé au Secrétariat spécial du bilinguisme, pour le bureau du Conseil privé.

Selon lui, ce n'est pas parce que nous connaîtrons tous l'anglais et le français, plus ou moins bien l'un et l'autre, que seront résolus tous nos problèmes d'hommes et de femmes, et que la voix du Canada se fera mieux entendre dans le choeur assez peu discipliné des nations.

"Les Canadiens, qui doivent accomplir une tâche d'hommes, ne sauraient se contenter d'aussi peu. Et le bilinguisme peut être plus qu'un remède à des maux dont on désespère de guérir, le moyen de rendre intolérable une situation menaçante.

"Le bilinguisme peut, au contraire, devenir un moyen de passer de la simple co-existence plus ou moins pacifique, à un dialogue enrichissant, le moyen d'unir nos deux forces qui ne tendaient jusqu'ici qu'à se neutraliser, de faire un bien-commun de richesses naturelles incomparablement plus grandes que celles que nous offrent ces forêts, ces fleuves, ce sous-sol dont nous sommes si fiers. Le bilinguisme, comme le journalisme, conduit à tout, à condition d'en sortir," a précisé le conférencier.

Pas une fin

De l'avis de M. Elie, le bilinguisme n'est pas une fin mais un simple moyen. Il faut en finir avec un dialogue de sourds, qui, chacun de leur côté, broient du noir à n'en plus finir. Le Canadien a besoin qu'on lui dise: "Ouvre-toi." Et peut-être s'apercevra-t-il alors qu'il est devenu quelqu'un, sans trop le vouloir qu'il a un style de vie différent de celui de ses voisins, et peut-être se mettra-t-il à créer.

"Le Canadien ne devrait-il pas considérer comme un privilège de pouvoir puiser à deux des plus grandes cultures du monde contemporain? Dailleurs, dans tous les pays civilisés, les enfants apprennent une deuxième langue. Le Canadien apprendra donc une deuxième langue qui lui sera immédiatement utile, au point qu'elle lui permettra de participer à cette création continue qu'est la croissance d'un pays", a-t-il dit.

La seule certitude que lon puisse avoir aujourd'hui, c'est que le bilinguisme est nécessaire et que sans lui, le fédéralisme peut se transformer en mauvais rêve, selon M. Elie.

La machine en marche

"La machine est en marche. Souhaitons-lui le plus rapide succès, parce qu'il se pourrait que l'avenir du pays en dépende." En plus de rendre l'administration fédérale bilingue et de faire en sorte que la capitale nationale reflète le caractère biculturel du pays, je souhaite que tous les Canadiens reconnaissent comme un privilège que deux des plus grandes cultures du monde contemporain aient racines profondes dans leur pays, qu'ils s'emploient même à favoriser partout leur épanouissement", de déclarer l'invité du club Richelieu.

Selon lui, tous les Canadiens devraient avoir accès, dans l'une ou l'autre des langues officielles, à tous les niveaux de l'enseignement. Cependant, il a avoué que l'école bilingue ne lui inspirait pas confiance. "Mais, a-t-il dit, je crois à ces écoles où la langue maternelle devient l'instrument de pensée dans toutes les disciplines."

Par ailleurs, il croit que le Canada n'utilise pas à fond les moyens dont il dispose. Jusqu'à ce qu'il le fasse, on aura tort de prétendre que certaines minorités sont nécessairement condamnées à vivre au ralenti et à aspirer qu'à une demi-culture, quand ce n'est pas à grossir une main-d'oeuvre à bon marché. "Mais la situation s'est à ce point transformée au Canada, et c'est heureux, qu'on ne saurait se contenter de simples jeux de mots, qu'il devient nécessaire que le bilinguisme se transforme en dialogue de la maturité, en un projet de culture pour hommes conscients," a conclu M. Elie.

$3 millions pour le bilinguisme

OTTAWA — Il en coûtera $3 millions par année au Trésor fédéral pour apprendre aux fonctionnaires à se servir d'une langue seconde, a déclaré le président de la Comission du service civil, M. J.J. Carson.

Comparaissant devant le comité de la Chambre sur la radio-diffusion, le cinéma et l'assistance aux arts, M. Carson a affirmé que le coût du programme fédéral d'encouragement au bilinguisme, en vigueur depuis trois ans, s'établissait à environ $1.5 million par année, mais que ce montant sera doublé lorsque le programme sera appliqué intégralement.

Le programme prévoit notamment, l'ouverture de nouvelles écoles de langue à Montréal et à Québec ainsi que des échanges de hauts fonctionnaires entre Toronto et Québec afin de leur faciliter l'apprentissage du français ou de l'anglais.

Le comité discutait alors les prévisions budgétaires de la commission du service civil.

Le directeur général de la division du personnel de la commission, M. G. A. Blackburn, a souligné que cinq écoles fonctionnaient déjà dans la région d'Ottawa. Des 2,000 fonctionnaires qui suivent présentement des cours de langue, 100 le font à plein temps, 300 à demi-temps et le reste à raison de six heures par semaine.

Eclatant succès du Banquet de l'Amicale Saint-Jean

Si le premier banquet annuel de l'Amicale Saint-Jean, tenu l'an dernier, avait dépassé les espérances de ceux qui l'avaient organisé, il n'aura quand même été que l'ombre de celui de cette année.

Bien que les invités étaient quelque peu moins nombreux, l'atmosphère qui a régné à partir du vin d'honneur servi à six heures au salon des élèves jusqu'à la fin de la danse qui a eu lieu au réfectoire, a été des plus envoûtantes.

Les convives n'ont pas été sans apprécier les talents du chef de cuisine du Collège, M. Lens, qui a servi un plantureux repas, d'ailleurs gracieusement servi par les jeunes filles du Collège, aidées par leurs aînées de l'Université.

Un nouvel orchestre de jeunes, les "Mikis" s'est fait entendre au public pour la première fois, à la fin du souper. Les applaudissements nourris et enthousiastes de la foule ne laissent aucun doute sur les talents de ces jeunes et sur l'honneur qu'ils feront rejaillir sur notre groupe canadien-français. Cet orchestre est composé de MM. Bernard Levasseur, Maurice Soulodre et Denis Lord, guitaristes; de M. Clément Girard, chargé de l'imposante batterie de tambours, et enfin de M. René Saint-André, chanteur à la voix forte et harmonieuse. Le groupe est sous la direction de M. André Roy, du poste CHFA.

Le Dr Bugeaud, de Bonnyville, agissant avec beaucoup de tact et de finesse comme maître des cérémonies, invita ensuite le T.R.P. Recteur à adresser la parole aux convives; puis M. Roger Motut proposa la "santé des dames", à laquelle répondit avec beaucoup de charme Mme Monod. M. Léonard Rousseau, prenant ensuite la parole, remercia tous ceux qui avaient rendu possible cette très plaisante rencontre.

A cette occasion, l'Amicale voulut manifester sa reconnaissance à ses anciens présidents en les faisant membres d'honneur. A cet effet, des diplômes furent donc remis à Me Lionel Tellier, Me Louis Desrochers, M. Gérard Diamond, M. l'abbé Camille Dozois et au Dr Etienne Lynch.

Au cours de la danse qui suivit, aux accords harmonieux de l'orchestre bien connu de M. Alphonse Breault, trois bouteilles de vin furent remises aux vendeurs de billets les plus méritants, soit Mme Andrew Cairns, le Dr Etienne Lynch et M. François Baillargeon.

Le Dr Bugeaud procéda ensuite au grand tirage qui devait rapporter la somme de $100 à Mme E. Genest, à Mme Laurent Ulliac et M. Paul Chatain. M. Alexandre Bérubé fut l'heureux gagnant du grand prix de $300.00.

Les commentaires très élogieux reçus à l'issue de la soirée permettent de croire que cette institution du banquet annuel de l'Amicale Saint-Jean est maintenant bel et bien établie, et que le projet d'une future chapelle pour le Collège Saint-Jean se traduira d'ici dix ou quinze ans en une réalité.

Les membres du Comité de l'Amicale remercient tous ceux qui ont répondu à leur invitation et tous ceux qui ont mis la main à la pâte pour assurer le succès de cette agréable soirée.

Jacques Labrecque ne viendra pas . . .

Contrairement à ce qui avait été annoncé lors du Congrès de Falher, le Concert Jacques Labrecque n'aura pas lieu.

Le populaire folkloriste québecois devait en effet donner un concert le 10 décembre prochain, mais cette manifestation a dû être décommandée à la dernière minute par suite de circonstances incontrôlables.

Le Cercle Edmonton de l'ACFA regrette et s'excuse de ce contretemps auprès des personnes intéressées.

Suite au Congrès de Falher . . .

La réponse des Jeunes est venue: "Agissons ensemble!"

Enthousiasme! Action! Voilà les mots d'ordre qui ont animé la réunion générale des jeunes Albertains francophones qui s'est tenue au Collège Saint-Jean dimanche dernier, le 20 novembre.

Enthousiasme, car les jeunes ont répondu par une assistance sans précédent; une centaine de personnes, parmi lesquels des représentants de Falher, St-Isidore, Bonnyville et LaCorey, se sont en effet réunis dans le but d'amorcer la réalisation des plans et aspirations exprimés lors du Congrès de Falher.

Action, parce que leur présence signifie engagement; les jeunes participants sont venus voir d'abord, puis surtout prêter main-forte à l'exécutif de l'A.C.F.A. Junior d'Edmonton qui mène le mouvement d'éveil chez les jeunes francophones.

Identité

La réunion débuta sur un ton très sérieux. Après la lecture du procès-verbal de la réunion générale du 6 juillet dernier — faible témoin d'efforts tentés vers l'organisation des jeunes entr'eux — Mlle France Levasseur, présidente de l'A.C.F.A. junior, s'attaqua à la question de l'identité du jeune francophone albertain. Les buts de l'organisme qu'elle préside nous furent présentés: le but ultime, Mlle Levasseur l'exprima par l'expression suivant . . . "le développement du gars" c'est-à-dire que l'organisme vise par-dessus tout à l'épanouissement complet du jeune francophone situé dans un milieu bilingue où la culture anglaise prédomine. Il s'agit d'abord de s'instruire et de sorganiser. Ce sont là les buts immédiats de l'A.C.F.A. junior.

Dans le passé . . .

M. Paul Morin fut ensuite invité à nous parler de la Relève albertaine, "Le mouvement de jeunes Canadiens français le plus imposant qui ait précédé le présent organisme". Parmi les nombreux facteurs qui ont amené sa disparition, M. Morin en nota deux: 1 — la Relève n'était pas entièrement sous la gérance des jeunes et, 2 — elle n'a pas préparé des chefs.

"Mais la Relève n'est pas *morte*, d'affirmer M. Morin, elle vit aujourd'hui par votre présence."

Puis une voix dans la salle lance: "Faisons trève aux discussions futiles!" On manifeste en effet, le désir de cesser ces réminiscences du passé, de couper court aux débats sur l'identité pour faire place à l'action. "Organisons-nous d'abord, poursuit un jeune collégien, et ainsi nous trouverons notre identité."

Formation de Comités adjoints

On organise alors un Comité de publicité et un Comité social pour assister l'exécutif de l'A.C.F.A. junior dans sa tâche. MM. Raymond Arès et Gérard Guénette sont élus présidents de ces Comités.

Mlle Jeannine Côté suggère un plan de rédaction pour la "Page des Jeunes" dans La Survivance, offerte aux jeunes par le rédacteur du journal . . . (il faut bien le dire!) il y a un an. Les jeunes élisent Mlle Côté par acclamation comme rédactrice en chef de cette page.

Et pour faire suite, on s'arrête à la question de la radio. Les jeunes demandent un plus grand nombre de programmes qui puissent les intéresser. Mlle Nicole Boulet, élue présidente du Comité de la radio, se fait l'interprète des jeunes pour réclamer que deux heures par jour soient accordées au programme "Salut les copains". Et pourquoi ne pas remplacer quelques-uns des nombreux programmes étrangers par des programmes d'intérêt pour les jeunes?

Enfin, les jeunes projettent la mise sur pied d'un Bistro qui servirait de lieu de rencontre attrayant pour les jeunes francophones albertains et qui mettrait en valeur les talents des jeunes, par exemple "Les Copines". L'assemblée élit par acclamation M. Raymond Baril comme président du Comité du Bistro.

Les chefs des divers Comités étant maintenant désignés, les jeunes de l'assemblée s'offrent en grand nombre pour soutenir de leurs efforts assidus ces nouveaux comités! Magnifique preuve d'esprit d'engagement mis en oeuvre!

Visiteurs

Je veux souligner que deux membres du groupe francophone adulte nous firent l'honneur de leur présence "discrète": l'honorable Juge Déchène et Me Louis A. Desrochers. Celui-ci se fit accorder le droit de parole en expliquant qu'il était accompagné de sa fillette dont l'âge et le sien combinés, et ensuite divisés par deux, le classait au niveau des jeunes!

L'assemblée apprécia vivement les conseils que Me Desrochers lui adressa concernant plus particulièrement le poste CHFA. Il se dit heureux que les jeunes s'intéressent au poste de radio français et les encouragea à exprimer leurs points de vue concernant les dirigeants et les animateurs, à visiter les locaux de CHFA, et enfin, il invita même un jeune représentant du Comité de la radio à assister aux réunions de l'exécutif de Radio-Edmonton Ltée.

Nous tenons à préciser que l'enthousiasme exprimé par des adultes, comme ce fut le cas pour Me Desrochers, ne manquera pas de faire disparaître toute friction ou mésentente entre jeunes et moins jeunes qui aurait pu exister dans le passé.

Un nouvel orchestre

Pour terminer l'après midi, les "Mikis" offrirent aux jeunes une partie de leur répertoire "go-go" du palmarès français. Les "Mikis", c'est un orchestre de danse nouvellement formé et qui réunit un groupe de jeunes francophones, sous l'habile direction de l'animateur de SLC, André Roy.

"Cet orchestre est notre projet du Centenaire au nom des jeunes francophones de l'Alberta", nous annonça alors M. Roy. Inutile de préciser que ces jeunes "boules de feu" ont été chaleureusement applaudis par l'audience.

"Agissons ensemble". C'est sur cette devise que ce groupe effervescent de jeunes s'est dispersé, chacun rempli de la certitude que le jeune francophone est plus que jamais conscient de son identité.

J.C.

M. Georges-Henri Dagneau:

"Désormais, chaque groupe devra compter sur ses propres forces démographiques pour parfaire son destin"

Monsieur le Président
Messieurs les membres du clergé
Mesdames
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter, au nom du ministre des Affaires culturelles du Québec, monsieur Jean-Noël Tremblay, le message d'amitié et de fraternité du Québec tout entier. C'est, je crois, la première fois qu'un fonctionnaire du Québec participe à un congrès comme celui-ci en Alberta. C'est un privilège que j'apprécie à sa juste valeur mais qui comporte aussi sa contrepartie de responsabilités et d'obligations. Je me sentirais bien démuni si, en me présentant devant vous, je n'avais, pour appuyer mon témoignage, l'immense effort que le Québec tout entier accomplit, sur le plan culturel, pour rajeunir et épanouir ses caractéristiques traditionnelles. Le message du Québec à l'adresse des compatriotes de langue française dispersés sur l'immense territoire canadien, se résume dans un mot d'ordre: renforcer les liens de la communauté culturelle qui sert de base à la nation canadienne-française.

L'époque où le Québec envoyait constamment des colons ou des artisans, à la suite de ses missionnaires, est révolue. Désormais, chaque groupe, chaque cellule de la nation devra compter sur ses forces démographiques propres pour parfaire son destin. Suivant les circonstances de temps et de lieu, ce destin est plus ou moins gravement compromis, il faut le reconnaître. Toutefois, il n'est jamais définitivement compromis à priori. En d'autres termes, le sort d'un groupe linguistique ou ethnique minoritaire au sein d'une majorité n'est pas nécessairement et inévitablement voué à l'assimilation. La volonté de garder la langue et les traditions du groupe original peut surmonter les obstacles. La lutte est difficile. Elle peut même être quasi impossible mais l'enjeu en vaut la peine et on peut trouver des exemples où la victoire a couronné les efforts.

Je ne suis pas en mesure de vous apporter des solutions encore moins des recettes toutes faites d'avance, en vous laissant croire que le Québec peut, à deux ou trois mille milles de distance, résoudre les problèmes des nombreux groupes dispersés à la grandeur du continent. D'ailleurs, l'étude des problèmes se fait déjà depuis longtemps dans votre association. A Québec également, nous étudions les divers problèmes qui se présentent. Je crois, par ailleurs, que l'Alberta comme toutes les autres provinces et même certains Etats des Etats-Unis, se sont rendus compte que le ministère n'a pas fait seulement qu'étudier mais que dans la mesure de ses moyens, il a cherché à agir c'est-à-dire à rendre des services à tous les groupes français, surtout au niveau des bourses d'études.

Cette question de l'aide à la jeunesse étudiante est véritablement de première importance. Je félicite les organisateurs du congrès d'avoir fait porter la discussion sur les problèmes relatifs aux jeunes. Si, de fait, le groupe francophone se maintient en Alberta, ce sera par les efforts de la jeune génération. La fidélité des Canadiens français à leur langue et à leur culture se marque maintenant par des manifestations, des attitudes et des gestes qui diffèrent de ceux d'autrefois. C'est la même langue et la même culture, c'est le même attachement, mais il se traduit, dans la réalité, de façon différente, parfois étonnante, mais toujours sincère. C'est sur ce mot de sincérité que je termine mes propos à l'adresse de tous les congressistes. Il me semble en effet que tout le problème de la vie française à l'extérieur du Québec se place sous ce double signe de la fidélité et de la sincérité. En effet, les jeunes sont aussi fidèles que leurs devanciers aux principes qui ont toujours été à la base de nos groupes francophones. D'autre part, les jeunes ne sont pas moins sincères que leurs pères lorsqu'ils se posent des questions et qu'ils exigent des réponses sur les véritables valeurs sur lesquelles sont censés se fonder les principes de cette lutte quotidienne pour le fait français. Il n'y a pas opposition ou conflit entre la fidélité et la sincérité, il y a tout simplement l'influence du changement dont le rythme accélère sans cesse et qui fait que les générations bousculées par la vie doivent repenser constamment leur adhésion à l'idéal qu'elles veulent servir.

Devant l'assemblée que j'ai devant moi, devant le dynamisme des dirigeants et des membres de votre association, je n'ai aucun doute sur la permanence de votre fidélité sur la profondeur de votre sincérité. Aussi, il me fait plaisir de vous féliciter et de vous encourager dans votre travail d'approfondissement des valeurs culturelles de la civilisation française.

St-Paul

Session d'étude sur un décret conciliaire

Une deuxième session d'étude du décret conciliaire 'L'Apostolat des Laïcs' avait lieu le 15 novembre, à l'école Racette, St-Paul. Soeur Claire Adèle, des Soeurs de l'Assomption, la conférencière invitée, a donné les grandes lignes des chapitres 2 et 3 de ce schéma.

Notons, par exemple, certaines conditions essentielles pour que l'Eglise se renouvelle dans l'esprit du Concile:

1.—que les laïcs se mettent au courant des écrits du Concile;

2.—que les laïcs deviennent conscients de leur responsabilité.

En effet, ceux-ci ont oublié que ce rôle qui est le leur est de première importance. Maintenant l'Eglise leur redit, avec une insistance toute particulière, qu'ils sont de par leur baptême, constitués membres à part entière de l'Eglise, donc responsables de la mission de l'Eglise. Les laïcs sont donc appelés à répandre le message du Christ, à infuser un esprit chrétien aux réalités temporelles, à vivre à fond ce qui caractérise les chrétiens: l'amour des autres.

Ces grandes idées qui nous paraissent formidables peuvent aussi rester dans notre esprit sans que nous trouvions le moyen ou le courage de les vivre. Mais disons que, malgré le trop court laps de temps qui lui était alloué et malgré la trop grande envergure du sujet qui lui était confié, Soeur Adèle a su nous faire descendre, si on peut dire ainsi, dans la réalité de tous les jours, nous faire comprendre que l'Eglise nous lance un impératif pressant, à savoir: le bon exemple, c'est bien, mais il faut plus que cela. Le bon exemple, oui, mais le Christ s'est-il contenté de donner le bon exemple? Nous oublions facilement que, pour nombre de personnes, la connaissance qu'elles auront du Christ, sera celle que le chrétien leur aura donné par son comportement, sa vie tout entière. Quelle moche idée devons-nous présenter parfois!!! Quelle figure devons-nous offrir!!!

Il est urgent que, dans notre paroisse, notre région, les chrétiens se lèvent, et animent le diocèse, la paroisse, la famille, le milieu social avec un esprit et une vie digne des enseignements du Concile.

Il y aurait beaucoup d'autres choses à dire sur le colloque du 15 novembre, et il y aurait davantage à dire et à réfléchir sur le décret et sur tous les autres Actes du Concile. Chaque phrase est tellement dense, tellement riche de sens, tellement lourde en application concrète qu'il nous faudra encore bien des années avant que nous puissions en soupçonner même la signification profonde. Mais la réflexion est amorcée. . . A nous de continuer la marche ou de nous y engager.

Hélène Nolin,
C.I.C. de St-Paul

Les Franco-Manitobains ne perdent pas espoir

WINNIPEG — Le 50e anniversaire de fondation de l'Association canadienne-française d'éducation du Manitoba a été célébré dans l'espoir. "Si nous faisons le bilan de nos affaires, en dépit de certaines faiblesses, de certains reculs, en dépit de certaines décisions qui n'ont pas plu à tous, nous pouvons tout de même dire que le français à continué à vivre," a déclaré M. Roland Couture, directeur de la station radiophonique de langue française CKSB, au banquet qui a marqué l'événement.

Le conférencier avait rappelé auparavant les grandes étapes de la lutte qu'a livrée l'AECFM: l'abolition des écoles séparées du Manitoba, l'entente Laurier Greenway sur les droits du français en dehors du Québec; les batailles menées à l'assemblée législative par la députation de langue française, des deux côtés de la Chambre, contre le bloc imbrisable de la majorité qui a aboli l'enseignement du français dans les écoles, etc.

Le cardinal Maurice Roy a apporté le message des Canadiens français du Québec, exprimant la compréhension et les pensées fraternelles des Québecois pour les Canadiens français du Manitoba.

Plusieurs autres Québecois représentaient la province à la clôture des fêtes du 50e anniversaire de l'AECFM: Mgr Georges Cabana, de Sherbrooke, M. Alfred Rouleau, président de la compagnie d'assurance, La Sauvegarde; M. Henri Bergeron, de Radio-Canada; M. Philippe Bourdon, consul de France.

M. Jean Chrétien, député de St-Maurice, représentait le gouvernement fédéral, et M. Jérôme Proulx, remplaçait M. Daniel Johnson. Le juge André Miville-Déchène était le délégué du Conseil de la vie française.

La société, fondée en 1916, a pour but de garder vivante la langue française dans les écoles fréquentées par des étudiants canadiens-français. On célébrait son jubilé d'or dans tous les centres français du Manitoba depuis le 5 novembre.

Le Consulat de France communique

Inscription sur les listes électorales en France

Comme chaque année, la révision des listes électorales aura lieu en France du 1er Novembre au 10 décembre 1966. Exceptionnellement les demandes d'inscription pourront être déposées jusqu'au 4 janvier 1967 au secrétariat des mairies.

Les Français hors de France, et immatriculés régulièrement au Consulat, peuvent être, sur production d'un certificat d'immatriculation délivré par le Consulat du lieu de leur domicile, inscrits sur la liste électorale de l'une des communes suivantes:

- — Commune où les intéressés figurent, pour la 5ème fois sans interruption, l'année de l'élection, au rôle d'une des quatre contributions directes.
- — Commune de naissance.
- — Commune de leur dernier domicile.
- — Commune de leur dernière résidence à condition que cette résidence ait été de six mois au moins.
- — Commune où est né, est inscrit, ou a été inscrit sur la liste électorale un de leurs ascendants.
- — Commune sur la liste électorale de laquelle est inscrit un de leurs descendants au premier degré.

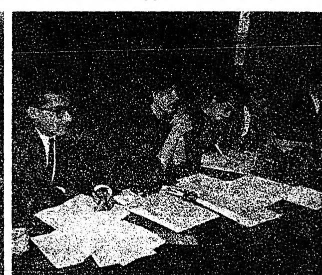
Les intéressés ont en outre la possibilité de demander leur inscription sur la liste électorale sur laquelle est inscrit leur conjoint.

Toute demande d'inscription doit être accompagnée d'une demande en radiation de la liste du domicile électoral antérieur, pour être transmise au Maire du dit domicile .

Réunion d'information du Comité des Jeunes à Edmonton



Un coup d'oeil vers l'Assemblée . . .



Quelques membres de l'Exécutif des Jeunes

Editorial

La Survivance... pour tous

LA Survivance . . . pour tous ... 23 picas 24 pt . . ....

Nous avons plus d'une fois répété notre ardent désir de faire en sorte que La Survivance soit le plus possible un journal pour toute la famille, où chacun de ses membres puisse trouver de l'information ou des articles de nature à l'intéresser, à le renseigner ou à l'instruire.

C'est donc dans cette veine que nous avons tenté d'orienter le journal le plus possible. Nous n'avons pas l'intention de prétendre aujourd'hui avoir complètement réussi dans cet idéal que nous nous étions fixé, non plus que nous avons la prétention de croire que la formule actuelle plaise à tout le monde ou que tout ce qui pouvait être fait l'a été. Non, nous sommes trop conscient de nos lacunes pour en être arrivé là.

Et parmi ces lacunes que nous nous reconnaissons, nous avons toujours pensé qu'une des plus sérieuses et des plus urgente à corriger était le manque de communication et d'intérêt de la part de jeunes, en dépit des efforts tentés et des articles publiés à leur intention chaque fois qu'il nous était possible de le faire. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avions lancé l'idée d'une page des jeunes au début de cette année et que nous nous étions efforcé de lui donner suite en organisant un Comité de rédaction formé exclusivement de jeunes. Pour diverses raisons, l'expérience n'a jamais donné les résultats que nous avions espérés et, petit à petit , nous l'avons temporairement mise de côté.

C'est donc avec beaucoup de joie que nous avons vu la question soulevée à nouveau au dernier Congrès de Falher, par les jeunes eux-mêmes, confirmant ainsi ce "besoin" que nous avions pressenti. C'est évidemment avec aussi beaucoup de joie que nous avons appris la formation d'un Comité de rédaction à la suite de la réunion d'information du Comité des Jeunes d'Edmonton au Collège Saint-Jean dimanche dernier.

Pour ceux qui vont collaborer à ce nouveau comité, ils trouveront là une occasion unique d'exprimer publiquement des opinions qu'ils partagent souvent avec d'autres jeunes de leur milieu mais qui demeurent inconnues des autres groupes ou de la population en général, ils trouveront aussi l'opportunité d'une expérience journalistique aussi intéressante qu'enrichissante, et ils contribueront à rendre plus intéressant ce journal qui s'adresse à eux tout comme il s'adresse aux adultes. Pour ces derniers, d'ailleurs, ce sera l'occasion de voir exposées des idées de jeunes, des activités de jeunes — peut-être même de **leurs** jeunes — qu'ils ne soupçonnaient même pas!

C'est là un défi que viennent de se lancer à eux-mêmes nos jeunes Franco-albertains. Nous sommes convaincu que s'ils le veulent vraiment, ils n'auront aucune peine à se faire valoir . . . tant et si bien que nous ne pouvons nous empêcher de leur en lancer un autre, celui de la propagation dans leurs divers milieux, du journal qu'ils auront contribué à rédiger et qui pourra avantageusement leur servir d'outil d'expression et de communication.

Et pour que cette expression et cette communication soient valables et authentiques, pour qu'elles ne perdent rien de leur frîcheur, nous nous proposons bien d'accueillir autant les extrémistes que les modérés, quitte à choquer quelquefois certaines consciences bien tranquilles, ou peut-être à les réveiller!

A l'heure actuelle, le Comité de rédaction des Jeunes sera peut-être formé de membres d'Edmonton plus que des autres régions: mais c'est notre espoir qu'il s'étende, qu'il se ramifie partout en province, pour s'assurer un dynamisme plus grand et donner le plus fidèlement possible l'image de toute la jeunesse francophone de l'Alberta.

Le défi est lancé, l'invitation vous est faite . . .
A vous, les jeunes!

Jean-Maurice Olivier

Un espoir après des expériences . . .

Des "banques du coeur" identiques aux banques de sang

PALO ALTO — Deux chirurgiens cardiovasculaires de l'université Stanford, les Drs Robert Wuerflein et Norman Shumway, ont réussi à faire revivre des coeurs prélevés sur des cadavres de chiens, à les transplanter sur des chiens vivants et à les maintenir en état de fonctionnement pendant des périodes allant de 8 à 38 heures.

Les deux médecins qui viennent de faire part de leurs travaux à l'Association du coeur américaine réunie en session à New York, déclarent qu'un des buts primordiaux de leurs recherches était de déterminer après combien de temps après la mort est — il est encore possible de faire revivre un coeur, si aucune précaution (congélation, insuflation d'oxygène par exemple) n'est prise pour la conservation de ces coeurs.

Ils ont découvert que dans de telles conditions, il était possible de refaire fonctionner un coeur dans quatre cas sur cinq après moins d'une heure; dans sept cas sur dix après une heure et quart, une heure et demie; jamais après plus de deux heures.

Banques

Ils durent ensuite déterminer la meilleure méthode de ressuscitation et de transplantation: prélever l'ensemble du coeur, poumons et de la trachée artère, l'immerger dans un bain à température constante, brancher une machine pneumatique sur la trachée et insuffler de l'oxygène dans les poumons. Les fonctions cardiaques sont ainsi restaurées en 15 à 30 minutes; la transplantation peut avoir lieu une trentaine d'heures plus tard.

Les deux chirurgiens déclarent que si ces transplantations sont techniquement faisables, il reste le probème des barrières immunologiques et celui du rejet possible du corps étranger. Les deux médecins affirment cependant que leurs travaux pourraient constituer un grand pas vers la constitution de "banques du coeur" semblables aux banques de sang ou des yeux déjà existantes.

La Survivance

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

La Survivance est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel des Associations Canadiennes-françaises de l'Alberta et de la Colombie.

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne réflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A. ou de la F.C.F.C.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00 — 4 ans: $10.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $4.50 par an

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant

MERCREDI LE 23 NOVEMBRE 1966

Le Canada sur la scène mondiale

Le Canada n'est pas seulement un immense territoire borné par des frontières géographiques. C'est aussi un Etat dont l'activité et l'influence s'exercent partout dans le monde. A notre époque où les distances se mesurent en heures d'avion à réaction, l'Inde n'est qu'à deux pas du Canada.

Tous les pays doivent aujourd'hui s'adapter aux conditions nouvelles, mais le Canada possède des caractéristiques et des qualités qui, si on sait les utiliser d'une façon intelligente, lui permettront de jouer un rôle de premier plan dans l'édification d'un monde meilleur. Avec sa main-d'oeuvre restreinte, mais sa grande importance économique, notre pays fait figure de médiateur entre les grandes et les petites puissances. Il est membre du Commonwealth britannique et de l'Organisation des Nations unies, et il a des liens spéciaux avec les Etats-Unis, nation avec laquelle il se partage plus des trois quarts du continent nord-américain.

Les Canadiens ne se laissent pas absorber par leurs affaires nationales au point de ne pas voir ce qui se passe ailleurs. Ils ne sont pas toujours d'accord avec ce qui se dit et ce qui se fait dans les autres parties du monde, mais il savent que leur participation est nécessaire. Comme on l'écrivait dernièrement dans le Manchester Guardian, "les afamés, les indigents, les abandonnés, les méprisés, les criminels, font tous partie de nous-mêmes, partie du grand continent à demi submergé de l'humanité."

On a confiance dans le Canada

On dit qu'un homme loyal n'abandonne jamais ceux qui mettent leur confiance en lui, et il y a peu de pays qui inspirent autant de confiance, aux petites comme aux grandes puissances, que le Canada. On le respecte dans les assemblées mondiales à cause de son empressement bien connu à assumer des obligations diverses aux quatre coins du globe.

Le Canada contribue d'une façon non négligeable à la solution des grandes questions de la sécurité nationale et internationale dans un monde que commence à effrayer l'ombre de ses propres engins spatiaux.

Dans toutes les crises internationales, notre pays s'en est tenu au principe de la souplesse et du compromis comme moyen d'alléger la tension. Ainsi que le disait le président Johnson au Premier ministre: "Vous avez suivi la voie ardue de la paix qui peut sauver le monde et vous avez été l'un des principaux artisans de cette oeuvre fondamentale."

Le rôle très remarquable qu'a joué le Canada dans le maintien de la paix à l'étranger en est la preuve. Depuis 1948, les Canadiens ont participé à toutes les opérations de l'ONU pour le maintien de la paix sauf une. Le général Burns est devenu le premier commandant, dans le monde, d'une véritable armée internationale de la paix. Notre pays a exercé une action de premier plan dans la création de la Force d'urgence des Nations unies. Le Groupe d'observateurs militaires des Nations unies en Inde et au Pakistan a été formé avec la participation du Canada. Le Canada fait aussi partie des commissions de surveillance établies au Cambodge, au Laos et au Vietnam, et il rend des services très appréciés à Chypre et à la frontière d'Israël et de la R.A.U. Son intervention lors de la crise de Suez a été d'une importance capitale. Plus de 15,000 membres de ses forces armées sont cantonnés dans divers pays du monde.

Les pays sous-développés

Mais le maintien de la paix ne consiste pas uniquement à fournir des troupes de garde. Plusieurs pays ont été projetés, du jour au lendemain, de leurs manières de vivre primitives dans un âge nouveau. Certains de ces pays ont des idéaux très élevés, mais pour assurer la survie de leur population, ils doivent d'abord penser aux besoins matériels: nourriture, soins médicaux, énergie électrique, production des denrées.

Un grand nombre de particuliers et d'associations contribuent, au Canada même, à l'amélioration du sort des autres pays, qui les uns après les autres s'adressent à nous pour obtenir de l'aide. L'application, en Asie et en Afrique tropicales, des méthodes mises au point dans nos régions septentrionales nous a acquis une réputation internationale dans le domaine du relevé des rivières, des sols et des forêts.

Quelques exemples suffiront pour démontrer l'ampleur de l'action canadienne en faveur des pays sous-développés. Le Comité de la lutte contre la faim coordonne les activités d'une cinquantaine d'organisation non gouvernementales à l'appui de diverses entreprises d'auto-assistance visant à accroître la production alimentaire et à améliorer la nutrition. La Société de la Croix-Rouge offre deux sortes de programmes d'aide: l'aide à long terme, qui comprend les vêtements, les articles de literie confectionnés par les donateurs et les trousses d'hygiène; et l'aide d'urgence, qui consiste dans l'envoi de personnel et de fournitures aux régions dévastées.

La société CARE du Canada expédie aux pays économiquement faibles des vivres, des instruments agricoles et autres, des vêtements, des grains de semence, des livres et du matériel d'enseignement. Le Programme des parents adoptifs fournit des fonds pour le soin et l'éducation des enfants orphelins de plusieurs pays. Le Mouvement Grail envoie des femmes spécialement formées en Asie, en Afrique et en Amérique latine pour y accomplir du travail d'ordre médical, social et culturel parmi la population féminine.

L'Unitarian Service Committee appuie quatre-vingts oeuvres ayant trait au soin des enfants, à l'enseignement, à l'hygiène et au bien-être social, principalement dans les pays orientaux. Le National Farm Radio Forum fournit des radiorécepteurs et organise des tribunes de discussions radiodiffusées en Inde, en vue d'enseigner l'hygiène, l'exploitation agricole et le civisme à la population.

Le service diplomatique

Le ministère des Affaires extérieures a été créé par une loi du Parlement en mai 1909. Aujourd'hui, le Canada a des ambassades et des haut-commissariats dans plus de 80 pays, et le personnel qui y est affecté se chiffre à plus de 900 agents. On compte au Canada 76 représentants des pays étrangers et du Commonwealth.

La diplomatie est la conduite des affaires et des rapports entre les Etats. Les fonctions d'une mission à l'étranger consistent à mener à bonne fin les négociations avec le gouvernement auprès duquel elle est accréditée; à tenir le gouvernement qu'elle représente au courant des événements importants, politiques et autres, qui se produisent dans le pays auquel elle est attachée; à veiller aux intérêts du Canada dans ce pays; à fournir des renseignements sur le Canada; à venir en aide aux Canadiens se trouvant dans le pays où elle est établie. Pendant les périodes de pointe, notre ministère des Affaires extérieures délivre jusqu'à 6,000 passeports par semaine.

Le Canada joue un rôle actif dans un grand nombre de consultations, de réunions, de séminaires et de travaux qui entrent dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Une association interparlementaire France-Canada, comptant dix délégués du Parlement canadien, a fait récemment une étude des relations économiques et culturelles des deux pays et de l'émigration des Français au Canada. En novembre 1935, les deux Etats ont signé un accord culturel de portée générale visant à consolider les liens traditionnels d'amitié qui unissent le Canada et la France.

Lorsqu'il a été décidé d'instituer un Secrétariat du Commonwealth, c'est un diplomate canadien qui en est devenu le Secrétaire général, poste qui comporte à la fois de lourdes responsabilités et de très grandes possibilités.

L'Organisation des Nations unies

Le Canada est un membre très assidu de l'Organisation des Nations unies. Depuis qu'il a participé à l'élaboration de la Charte de cet organisme, en 1945, notre pays a, par l'intermédiaire de son ministère des Affaires extérieures, pris une part active et quelquefois remarquable aux délibérations de l'O.N.U. Le Canada fait partie des treize institutions spécialisées des Nations unies, qui toutes sont revêtues de vastes responsabilités internationales établies par accord intergouvernemental. L'Association canadienne des Nations unies et ses 32 succursales concentrent principalement leurs efforts sur un programme d'éducation à l'intention de la jeunesse.

Le Comité canadien du Fonds des Nations unies pour l'enfance a huit de ses membres qui se dévouent à cette oeuvre à New York et un à New Delhi. C'est à cette institution qu'a été décerné le Prix de la Paix en 1965. Le but du F.I.S.E. est de favoriser la santé, la bonne alimentation et le bien-être chez les enfants. La Société canadienne de secours aux enfants met en oeuvre des programmes d'aide d'urgence dans le monde entier et apporte son appui à diverses entreprises d'auto-assistance en matière d'enseignement, d'hygiène, de santé, de logement et de bien-être.

Le Canada a décidé de participer à la réalisation de trois grands programmes d'enseignement de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, selon lesquels il faut qu'en 1980 au plus tard tous les enfants fréquentent l'école, dix pour cent d'entre eux bénéficient de l'enseignement secondaire et 500 millions d'adultes soient suffisamment instruits pour prendre pleinement part à la vie de leur collectivité.

L'appel lancé à l'occasion de l'Année mondiale des réfugiés a rallié l'appui d'environ 45 organismes bénévoles canadiens, de même que celui du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et de l'Office de secours et de travaux de l'O.N.U. pour les réfugiés de Palestine. Les possibilités offertes par le Canada ou par son entremise, surtout aux personnes diminuées, ont fait l'objet d'une appréciation élogieuse.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture a été fondée à Québec en 1915. Cette année, 33 Canadiens contribuent à son travail, à titre de spécialistes, dans 21 pays différents. Le Canada fait également partie de l'Organisation météorologique mondiale, dont les stations terrestres et maritimes diffusent des renseignements sur les conditions atmosphériques aux navires et aux avions.

Notre pays est bien représenté dans le domaine du commerce et de l'industrie à l'étranger. On trouve des délégués commerciaux du gouvernement canadien dans cinquante pays et des spécialistes du commerce dans six. De plus, les provinces de l'Atlantique ont un représentant à Londres, et la Nouvelle-Ecosse a des bureaux d'information à Boston et à New York. Le Québec a des agents généraux à Londres, à Paris, à Milan et à New York. L'Ontario compte cinq bureaux à l'étranger: à Chicago, à New York, à Londres, à Milan et à Düsseldorf. La Saskatchewan a un bureau à Londres; l'Alberta en a à Londres et à Los Angeles; et la Colombie-Britannique à Londres et à San Francisco.

La division d'outre-mer du Service canadien de l'immigration emploie 550 personnes dans 37 grands centres du monde; sa principale mission est d'aider à pourvoir aux besoins du Canada en immigrants ayant une formation ou une instruction satisfaisantes. Le Bureau fédéral du tourisme possède vingt bureaux aux Etats-Unis et outre-mer. Les reporters de la radio, de la télévision et des journaux canadiens sont à l'affût dans tous les pays du globe afin de recueillir des nouvelles sur l'actualité. Le Canada compte quatre satellites ionosphériques, de conception et de fabrication canadiennes, dont deux sont actuellement en orbite.

Le Canada, l'OTAN et les Etats-Unis

Le Canada a été l'un des douze pays signataires du Traité de l'Atlantique Nord en 1919. Sa contribution militaire à l'OTAN comprend notamment des navires de la MRC, des troupes d'infanterie et une division aérienne.

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord constitue une guarantie de la sécurité du Canada au sein de l'alliance occidentale, tout en étant une tribune de consultation sur les questions internationales. Il reste encore à l'OTAN à donner suite à l'article 2 du Traité, inséré à la demande instante du Canada: "Les Parties . . . s'efforceront d'éliminer toute opposition dans leurs politiques économiques internationales et encourageront la collaboration économique entre chacune d'entre elles ou entre toutes."

Même s'il est banal d'affirmer que les relations entre le Canada et les Etats-Unis sont uniques en leur genre, il y a dans la situation de ces deux pays des éléments que l'on ne retrouve nulle part dans les relations des autres Etats indépendants du monde actuel.

Selon l'expression de Churchill, le Canada et les Etats-Unis sont intimement liés l'un à l'autre, mais il existe entre eux des différences fondamentales, et l'acceptation de ce fait est essentielle au bon fonctionnement de leur association.

C'est à cause de la profonde interdépendance des deux pays que le président des Etats-Unis et le Premier ministre du Canada ont décidé dernièrement de charger un groupe de travail de formuler les principes directeurs qui doivent régir le secteur complexe de leurs relations économiques. "Ce mode de collabortion, disait le communiqué, sera d'autant plus avantageux aux deux parties qu'il est devenu indispensable."

(suite la semaine prochaine)



Métier harassant. Le métier de mineur est partout le même, dangereux et épuisant, qu'il s'agisse des travailleurs du nickel, du zinc, du charbon ou de l'amiante. C'est pourquoi les compagnies minières leur accordent le droit de se reposer quand ils en sentent le besoin pour reprendre un peu d'énergie.

Sur 10,000,000 de personnes

Seulement 3 p.c. des visiteurs de l'Expo '67 viendront d'Europe

MONTREAL — Ceux qui font la guerre à "l'indifférence" vis-à-vis l'Expo 1967 utilisent une arme que tout le monde connait — l'argent.

"L'indifférence", explique M. Paul Break, directeur adjoint de la publicité et de la promotion, est l'expression utilisée par son service pour indiquer dans quel degré l'homme de la rue s'intéresse à l'Expo.

"Nos enquêtes ont démontré que sur un total de 10,000,000 de visiteurs qui sont attendus à Montréal l'an prochain, 55 pour cent viendront du Canada, 42 pour cent des Etats-Unis et seulement trois pour cent viendront d'Europe et d'ailleurs.

"Pour ce qui est des E.U., nous prévoyons que la majorité des visiteurs viendront d'une région bornée par Washington, Chicago et New York. C'est à l'intérieur de ce triangle que porte le plus gros de nos efforts pour promouvoir l'intérêt envers l'Expo 67."

Les dirigeants de l'Expo estiment que leur lutte à l'indifférenre sur le front canadien est virtuellement gagnée, que leurs efforts en Europe et dans les autres pays ont été proportionnés aux résultats escomptés et que le gros de la campagne publicitaire d'ici la date d'ouverture — le 28 avril 1967 — sera concentré sur les Etats-Unis.

Budget publicitaire

Lorsque la Compagnie de l'Exposition universelle de Montréal a été formée en 1964, des crédits de $5,000,000 on été approuvés pour les relations publiques, la promotion et la publicité. Ce montant a graduellement été porté à $12,000,000 et à la fin de l'année 1966, les deux tiers de cette somme — $8,000,000 — auront été dépensés. L'autre tiers doit pourvoir à la réclame jusqu'à la fin de l'Expo qui fermera ses portes le 27 octobre 1967.

Or, les experts de l'Expo affirment que ces quatre millions ne suffiront pas. Aussi, le gouvernement fédéral a-t-il été invité à fournir une somme additionelle de $10,500,000.

"Plus de 85 p.c. de cette somme supplémentaire seront consacrés aux E.-U. où se trouve notre plus important marché qui n'a pas encore été sollicité", a expliqué M. Break.

Jusqu'à ce jour, une somme de $700,000 a été dépensée aux Etats-Unis pour de la réclame publicitaire dont un demi-million cette année seulement. Les dépenses publicitaires faites outre-mer s'élèvent à $250,000. Un montant d'environ $300,000 sera mis de côté pour la publicité européenne à la condition que le gouvernement fédéral vote les millions additionnels réclamés.

Cet argent est dépensé en annonces faites dans les journeaux et les magazines ainsi qu'en affiches et en campagnes de promotion publicitaires.

Les responsables de ce service reconnaissent que l'Office touristique du gouvernement canadien ainsi que la Commission du centenaire de la Confédération ont été d'un grand secours. Ces agences gouvernementales ont fait énormément de publicité outre-mer et elles n'ont pas manqué de promouvoir l'Expo.

Air-Canada ainsi que Canadian Pacific Airlines ont également donné un bon coup de main à l'Expo dans leurs campagnes publicitaires outre-mer visant à convaincre les Européens à venir au Canada en 1967.

"Nos enquêtes à l'étranger révèlent qu'en général la population est consciente de l'Expo", a déclaré M. Break.

Aux Etats-Unis, la publicité a été faite principalement dans les journaux et dans les magazines. La Compagnie de l'Expo a partagé avec l'Americain Express, le printemps dernier, la publication d'une annonce de huit pages dans la revue Life. La publication d'une annonce d'un page, en blanc et noir, dans ce magazine coûte $35,200.

La Compagnie de l'Expo partagera avec le gouvernement fédéral et la Commission du centenaire la publication, au coût de $450,000, d'une plaquette publicitaire détachable qui sera insérée dans Sélection du Reader's Digest dont le tirage s'élève à 16,500,000.